



Grande Seine 2015
UNE SEINE D'AVENIR

www.seinemaritime.net/grandeseine2015

SCHEMA GLOBAL D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DURABLES DE LA SEINE-AVAL

Rapport final

Compléments au TOME II : Projets proposés sur la thématique Tourisme
22 juin 2010



Projet co-financé par le FEDER

SOMMAIRE

<u>Programme 17 Tourisme – Développer une stratégie de marque</u>	page 4
» 17-1 : Création d'une stratégie de communication partagée (CDT)	page 7
» 17-2 : Développement des outils de communication communs (CDT)	page 9
<u>Programme 18 Tourisme – Optimiser la mise en marché de la Destination</u>	page 11
» 18-1 : Création et commercialisation de produits touristiques Vallée de la Seine (CDT)	page 13
» 18-2 : Réseau de bornes interactives (CVS)	page 15
» 18-3 : Schéma touristique numérique (Agglo Havraise)	page 16
<u>Programme 19 Tourisme – Animer la Destination toute l'année</u>	page 17
» 19-1 : Définition d'un calendrier commun des manifestations (CDT)	page 19
» 19-2 : Création de la Fête du fleuve (ND)	page 21
» 19-3 : Lancement d'un appel à projets « Événement Seine » (D)	page 27
» 19-4 : Étude événementiel (CVS)	page 28
<u>Programme 20 Tourisme – Valoriser les pôles touristiques à travers la qualification de l'offre existante</u>	page 29
» 20-1 : Requalification du château de Robert le Diable (CREA)	page 32
» 20-2 : Structuration touristique de Giverny (CAPE)	page 33
» 20-3 : Rénovation et réhabilitation de la Base de plein air et de loisirs de Jumièges-le-Mesnil (Syndicat Mixte)	page 35
» 20-4 : Tourisme de découverte économique (Agglo Havraise)	page 36
<u>Programme 21 Tourisme – Favoriser les pratiques de découverte à travers l'itinérance douce tout au long du linéaire</u>	page 37
» 21-1 : Véloroute du Val de Seine (cg76)	page 41
» 21-2 : Réalisation de la voie verte Vallée de la Seine (CAPE)	page 42
» 21-3 : Création de circuits touristiques et d'itinéraires de randonnée (CAPE)	page 44
» 21-4 : Randonnée au GPS (CVS)	page 46
» 21-5 : Plan agglo-vélo (CREA)	page 47
» 21-6 : Mise en tourisme des routes touristiques sur le territoire du Parc (PNR)	page 48
» 21-7 : Animation de la Route des Fruits à travers la valorisation des produits et savoir-faire agricoles (PNR)	page 50
» 21-8 : Création d'un « Itinéraire High Tech » (Départements)	page 53
» 21-9 : Schéma Directeur de la Randonnée (Agglo Havraise)	page 54

<u>Programme 22 Tourisme – Développer une offre de tourisme fluvial</u>	page 55
» 22-1 : Étude navettes fluviales (CREA)	page 58
» 22-2 : Bateau promenade (CVS)	page 59
» 22-3 : Bateau promenade à Vernon (CDT27)	page 61
» 22-4 : Nouveaux embarcadères à Caudebec en Caux (CVS)	page 63
» 22-5 : Mise en tourisme du site des Tourelles à Vernon (CAPE)	page 64
» 22-6 : Création de la Maison du Fleuve (ND)	page 67
» 22-7 : Extension du port de plaisance de Rouen (CREA)	page 69
» 22-8 : Mise en réseau des sites liés au patrimoine fluvial	page 70
» 22-9 : Étude croisière maritime – Rouen (GPMR)	page 72
» 22-10 : Développement des croisières fluviales (Agglo Havraise)	page 73
» 22-11 : Réhabilitation du port de plaisance des Andelys (Ville des Andelys)	page 74
 <u>Programme 23 Tourisme – Encourager la création d'hébergements de qualité sur les créneaux prioritaires</u>	 page 75
» 23-1 : Schéma d'hébergement touristique de plein air (CREA)	page 78
» 23-2 : Soutien aux hébergements innovants (CVS)	page 79
» 23-3 : Label Gîtes Panda (PNR)	page 80
 <u>Programme 24 Tourisme – Créer une dynamique de réseau entre les acteurs</u>	 page 82
» 24-1 : Programme d'éductours	page 84
» 24-2 : Rencontres interprofessionnelles du tourisme en Vallée de la Seine	page 85
» 24-3 : Réflexion sur l'implication des habitants dans la stratégie touristique	page 86
» 24-4 : Charte Européenne du Tourisme Durable (PNR)	page 87
 <u>Programme 25 Tourisme – Créer les outils de la Destination Vallée de la Seine</u>	 page 89
» 25-1 : Création de la charte Vallée de la Seine	page 91
» 25-2 : Observation de l'activité touristique en Vallée de la Seine	page 92
» 25-3 : Rédaction des cahiers de recommandations	page 93
» 25-4 : Création d'un site Internet dédié	page 94

PROGRAMME 17 TOURISME – DEVELOPPER UNE STRATEGIE DE MARQUE

Référence aux enjeux et objectifs du schéma d'aménagement Seine-Aval

Enjeu : **Conforter un développement économique durable**

Objectif stratégique : Affirmer l'identité de la Destination Vallée de la Seine

Le cadre stratégique et réglementaire

La création d'une identité forte est l'un des 3 axes de développement identifiés dans le cadre du **5^{ème} Plan Départemental de Développement Touristique de la Seine-Maritime** (Se créer une identité pour mieux vendre). En effet, la Seine-Maritime souffre d'un déficit d'image qui limite sa visibilité sur les marchés. Or, l'image d'une destination, facteur essentiel de son attractivité, est ce qui lui permet de se démarquer des destinations concurrentes.

Par ailleurs, le 5^{ème} Plan a identifié plusieurs « destinations touristiques », dont la Vallée de la Seine, qui constituent des territoires reconnus par les marchés, et qui bénéficient, dans le cadre des « stratégies de destinations », d'une communication spécifique. Progressivement, les destinations seinomarines deviendront les échelons prioritaires des actions de communication.

Le 5^{ème} Schéma Départemental de Développement Touristique de l'Eure a identifié lui aussi une action intitulée « Créer la nouvelle marque touristique de l'Eure », qui vise à affirmer une image touristique plus attractive pour le Département.

Par ailleurs, dans le cadre de l'action « Définition d'un grand projet interdépartemental Vallée de la Seine », le Département de l'Eure a envisagé le développement d'une stratégie marketing commune aux deux Départements, et à la Normandie.

Enfin, le **1^{er} Schéma Interrégional de Développement Touristique** vise à consolider la place de la Normandie parmi les toutes 1^{ères} destinations touristiques françaises en poursuivant une politique de promotion dynamique et fédératrice pour tous les acteurs touristiques de la grande Région.

La Vallée de la Seine a été identifiée comme l'un des axes à valoriser.

Le contexte

L'identité des territoires de la Vallée de la Seine est fortement marquée par le fleuve, comme en témoignent les noms de plusieurs institutions majeures :

- Office de Tourisme de « Rouen Vallée de Seine Normandie »,
- Communauté de communes Caux Vallée de Seine,
- La Route des Abbayes du Val de Seine (ancienne appellation de l'association Abbayes normandes),
- Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine,
- Communauté d'Agglomération Seine-Eure,
- Département de Seine-Maritime.

L'identité de la Vallée de la Seine existe donc bel et bien, cependant, elle souffre de **plusieurs handicaps** :

- Dans l'imaginaire des touristes, la Vallée de la Seine est plus volontiers rattachée à Paris qu'à la Normandie,
- L'identité Vallée de la Seine n'est pas revendiquée par les habitants,
- La Vallée de la Seine Normande pâtit de son image industrielle,
- La diversité des territoires, qui favorise le développement de différentes formes de tourisme, rend difficile la définition d'un positionnement identitaire unique à l'échelle de la Vallée.

L'enjeu est donc de **développer une image de la Vallée de la Seine qui soit valorisante** (notamment pour les habitants) **et attractive, de manière à renforcer la notoriété de la destination.**

Les objectifs du programme

Il s'agit d'élaborer, avec l'ensemble des partenaires, un positionnement identitaire qui permette :

- de **mieux valoriser la Seine elle-même**, comme facteur majeur d'attractivité pour l'ensemble des territoires,
- d'affirmer le **caractère normand** de la destination,
- de **fédérer** les acteurs de terrain derrière un positionnement dans lequel ils puissent tous se retrouver, dans le respect de leurs identités propres,
- de **valoriser l'offre touristique** de la Vallée dans toutes ses composantes (naturelles, culturelles, sportives, événementielles...),
- d'impliquer les **habitants** dans la promotion de leur territoire.

Ce positionnement identitaire permettra d'asseoir une **communication de territoire partagée par les deux Départements**, étendue à l'ensemble des acteurs concernés.

La création du bloc marque (logo + signature) et de la charte graphique (applicable aux éditions, aux supports web, à la signalétique), ainsi que la définition du plan de communication et la production d'un « référentiel identitaire de destination » seront confiées à une agence spécialisée (second semestre 2010). L'élaboration des outils de promotion appropriés se fera obligatoirement avec le concours des deux Comités Départementaux du Tourisme et du Comité Régional de Tourisme.

À terme, l'intégration des offres touristiques des acteurs locaux dans ce cadre identitaire devra permettre d'**aller vers une mise en réseau des partenaires, et vers une meilleure mise en marché des produits**. Il s'agit de faire en sorte que la marque « Vallée de la Seine » constitue un argument commercial fort pour vendre la destination, au bénéfice de l'ensemble du réseau.

Les interfaces avec les autres volets du schéma

Économie : Concilier développement économique et développement touristique. Profiter des différents projets de reconquête des rives de Seine (docks, éco-quartier, hangars) pour améliorer l'image de la Vallée de la Seine.

Berges (environnement) : Les opérations de nettoyage et d'aménagement de berges peuvent donner une image plus qualitative au fleuve.

Paysages : La valorisation de l'image touristique de la Vallée de la Seine et la valorisation des paysages sont intimement liées.

Les acteurs

Acteurs concernés

Les CDT / le CRT

Les collectivités territoriales (Région Haute-Normandie, Départements Seine-Maritime et Eure) et les intercommunalités

Les Offices de Tourisme

Les Pays d'Accueil Touristique

Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

Les professionnels du tourisme

Animation : les deux CDT
Les projets
» 17-1 : Création d'une stratégie de communication partagée (CDT) » 17-2 : Développement des outils de communication communs (CDT)
Les financements

FICHE PROJET 17-1 : CREATION D'UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION PARTAGEE

<p>Maître d'ouvrage : Comités Départementaux du Tourisme de la Seine-Maritime et de l'Eure</p> <p>Informations concernant la rédaction de la fiche</p> <p>Interlocuteur technique : Clémence THIEUSLIN Jean-François SANTAIS Guillaume HENRY</p> <p>Date transmission information : 19/05/2010</p>	<p>Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable</p> <p>Référence fiche programme : 17 Tourisme – Développer une stratégie de marque 18 Tourisme – Optimiser la mise en marché de la destination 19 Tourisme – Animer la destination toute l'année</p> <p>Lien avec stratégie de territoire : Plans Départementaux de Développement Touristique</p>
--	--

<p>Nature</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Études</p> <p><input type="checkbox"/> Investissements</p> <p><input type="checkbox"/> Fonctionnement</p> <p><input type="checkbox"/> autres...</p>	<p>Horizon</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)</p>	<p>Échéancier (si phases) :</p> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011 – 2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 4</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 5</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2009	2010	2011 – 2013	Phase 1				Phase 2				Phase 3				Phase 4				Phase 5			
	2009	2010	2011 – 2013																							
Phase 1																										
Phase 2																										
Phase 3																										
Phase 4																										
Phase 5																										

<p>Description du projet (contexte – objectifs -) :</p> <p>Le positionnement marketing proposé pour la Vallée de la Seine est le suivant :</p> <p>Vallée de la Seine en Normandie, (res)source(s) inépuisable(s) / renouvelée(s) d'inspiration.</p> <p>Cette expression traduit un concept, il ne s'agit pas du vocabulaire de communication. La traduction créative de ce positionnement fera l'objet au second semestre 2010 d'un marché spécifique avec une agence de communication.</p> <p>Sur la base de ce positionnement, l'agence devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer une véritable « marque » Vallée de la Seine : <ul style="list-style-type: none"> o Traduire de manière précise les composantes de l'identité Vallée de la Seine à valoriser prioritairement, o Créer un logo, une signature et une charte graphique (applicable aux éditions, aux supports web et à la signalétique) pour la Vallée de la Seine, - Définir la stratégie marketing de la destination Vallée de la Seine (quels outils pour quelles cibles, quelle stratégie de diffusion...). - Produire un document pédagogique rassemblant l'ensemble de ces éléments, utilisable par le Département et les partenaires locaux, sous la forme d'un « référentiel identitaire de destination » <p>L'adhésion des acteurs à cette démarche sera essentielle, l'objectif étant qu'ils s'approprient la marque et l'utilisent dans leur communication de territoire. La marque devra donc traduire l'appartenance des territoires particuliers à une destination plus large, réellement porteuse de sens, vectrice de valeur ajoutée et de rayonnement accru pour chacun.</p>	<p>Partenaires techniques :</p> <p>CRT Pays d'accueil touristique Offices de Tourisme</p>
---	--

Liens avec le fleuve
La marque « Vallée de la Seine » devra valoriser prioritairement le fleuve, comme facteur majeur d'attractivité pour la destination, comme élément fédérateur de l'ensemble des territoires.

Plan de financement	
Coût étude : 50 000 € (estimation) Dépenses d'investissement : Dépenses de fonctionnement :	Recettes (Études et travaux) :
Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)	
Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués : Groupe de travail CDT 76 et 27 + CRT + PAT + OTSI	Critères d'évaluation : Diffusion des documents Impact sur la notoriété de la destination

FICHE PROJET 17-2 : DEVELOPPEMENT DES OUTILS DE COMMUNICATION COMMUNS

<p>Maître d'ouvrage : Comités Départementaux du Tourisme de la Seine-Maritime et de l'Eure</p> <p>Informations concernant la rédaction de la fiche</p> <p>Interlocuteur technique : Clémence THIEUSLIN Jean-François SANTAIS Guillaume HENRY</p> <p>Date transmission information : 19/05/2010</p>	<p>Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable</p> <p>Référence fiche programme : 17 Tourisme – Développer une stratégie de marque 25 Tourisme – Créer les outils de la destination Vallée de la Seine</p> <p>Lien avec stratégie de territoire : Plans Départementaux de Développement Touristique</p>
--	--

<p>Nature</p> <p><input type="checkbox"/> Études <input type="checkbox"/> Investissements <input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement <input type="checkbox"/> autres...</p>	<p>Horizon</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans) <input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans) <input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)</p>	<p>Échéancier (si phases) :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011 – 2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 4</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 5</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2009	2010	2011 – 2013	Phase 1				Phase 2				Phase 3				Phase 4				Phase 5			
	2009	2010	2011 – 2013																							
Phase 1																										
Phase 2																										
Phase 3																										
Phase 4																										
Phase 5																										

<p>Description du projet (contexte – objectifs -) :</p> <p>Au second semestre 2010 un marché spécifique (cf fiche 17-1) sera passé avec une agence de communication pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La création du logo, de la signature et de la charte graphique de la Vallée de la Seine, - La définition de la stratégie marketing de la destination Vallée de la Seine (quels outils pour quelles cibles, quelle stratégie de diffusion...). <p>À partir des résultats de cette étude, les deux CDT pourront réaliser les outils de communication de la destination Vallée de la Seine, pour une diffusion en début d'année 2011.</p> <p>La nature précise des documents sera définie dans le cadre de l'étude. Cependant, l'expérience menée par la Région Haute-Normandie il y a quelques années a démontré que les cartes touristiques de la Vallée de la Seine étaient très plébiscitées. La réalisation de nouvelles cartes pourra donc être une action prioritaire.</p> <p>Par la suite, des documents plus thématiques (tourisme fluvial notamment) pourront être envisagés.</p>	<p>Partenaires techniques :</p> <p>CRT Pays d'accueil touristique Offices de Tourisme</p>
---	--

Liens avec le fleuve

Les documents devront mettre en valeur le fleuve et sa Vallée. Les ambiances et les images liées au fleuve seront très présentes.
Des documents spécifiques pourront être créés sur la thématique fluviale

Plan de financement

<p>Coût étude :</p> <p>Dépenses d'investissement :</p> <p>Dépenses de fonctionnement :</p> <p>À préciser en fonction du nombre de documents à créer et du nombre d'exemplaires à diffuser</p>	<p>Recettes (Études et travaux) :</p>
---	---------------------------------------

Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)

Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués : Groupe de travail CDT 76 et 27 + CRT + PAT + OTSI	Critères d'évaluation : Diffusion des documents Impact sur la notoriété de la destination
---	---

PROGRAMME 18 TOURISME – OPTIMISER LA MISE EN MARCHÉ DE LA DESTINATION

Référence aux enjeux et objectifs du schéma d'aménagement Seine-Aval

Enjeu : **Conforter un développement économique durable**

Objectif stratégique : Affirmer l'identité de la Destination Vallée de la Seine

Le cadre stratégique et réglementaire

La commercialisation de produits touristiques est régie par le **Code du Tourisme (articles L.211 et suivants)**. **La loi de développement et de modernisation des services touristiques du 22 juillet 2009 (loi Novelli)** a permis une ouverture plus large et simplifiée de la commercialisation et de la vente de produits touristiques. Cette réforme, tout en garantissant une forte protection du consommateur, permet de renforcer la compétitivité des vendeurs de voyages en France, de prendre en compte le développement croissant d'internet, et de faciliter l'entrée sur le marché de nouveaux acteurs, comme le secteur des Congrès.

Pour les Offices de Tourisme notamment, la vente et la commercialisation de produits touristiques n'étaient possibles que sur obtention d'une autorisation du Préfet. Désormais, ils n'ont plus à demander une autorisation mais une simple immatriculation auprès d'Atout France.

Le contexte

La mise en marché peut être définie comme **l'ensemble des démarches et moyens mis en œuvre pour établir un lien entre une offre et une demande touristique**. Chaque organisme touristique (prestataire, office de tourisme, CDT, agence de voyage...) peut donc participer à son niveau à la mise en marché de son territoire.

L'établissement du lien entre l'offre et la demande est d'autant plus nécessaire que :

- **le client a à sa disposition des offres multiples** : dans ce contexte de forte concurrence, la disponibilité de l'information contribue au choix de la destination et à la satisfaction des clientèles.
- **un séjour touristique nécessite de combiner différents types de prestations** (transport, hébergement, restauration, loisirs) que les prestataires individuels proposent rarement d'un seul tenant. Être capable de proposer une offre clé en main est un avantage concurrentiel fort.

L'offre sèche est créée par les prestataires touristiques. Les intermédiaires quant à eux (Offices de tourisme, Services Loisirs Accueil, agences de voyages) apportent de la valeur ajoutée par le conseil apporté aux clients, et par la constitution d'offres packagées (combinaison d'un choix d'hébergement, de restauration, d'activités de visites et de loisirs, voire de transport).

Actuellement, la tendance est à l'achat de packages dynamiques, en particulier sur les courts séjours. La Vallée de la Seine étant avant tout une destination de courts séjours, il convient de **développer une offre packagée valorisant le positionnement identitaire de la destination et répondant aux attentes des clientèles prioritaires**.

Par ailleurs, depuis plusieurs années, **Internet** bouleverse les **systèmes d'information et de promotion** de l'offre, et offre des **systèmes de distribution** qui modifient l'organisation de la vente des produits touristiques. La stratégie de mise en marché devra impérativement tenir compte de ce phénomène.

Les objectifs du programme

Ce programme vise à :

- **Faciliter l'accès à l'offre de la Vallée de la Seine, de manière à augmenter la consommation**

touristique,

- **Construire** en collaboration avec les acteurs du tourisme **des gammes de produits** valorisant le positionnement identitaire de la destination et répondant aux attentes des clientèles prioritaires,
- Faire d'**Internet un réseau de distribution prioritaire,**
- **Améliorer la visibilité des prestataires sur Internet** (en s'appuyant sur le Système d'Information Touristique et sur les canaux de promotion existants),
- **Diffuser les flux touristiques** sur l'ensemble de la Vallée, et sur les périodes de plus faible fréquentation.

Les interfaces avec les autres volets du schéma

Économie : La commercialisation de produits touristiques génère des retombées économiques fortes, facilement quantifiables.

Berges (environnement) :

Paysages : Des produits touristiques valorisant les paysages de la Vallée de la Seine devront être créés.

Les acteurs

Acteurs concernés

L'ensemble des prestataires touristiques

Les CDT / le CRT

Les Offices de Tourisme

Les réseaux (Gîtes de France, Clévacances...)

Les associations à vocation touristique qui élaborent des gammes de produits (exemple : les Abbayes Normandes)

Animation : les CDT et le réseau des Offices de Tourisme

Démarches préalable à l'action

1. Connaître l'offre de son territoire pour en améliorer la mise en marché

Les offices de tourisme et les CDT constituent des interlocuteurs privilégiés des prestataires en matière de mise en marché, pour ce faire il leur est nécessaire de connaître l'offre des prestataires du territoire, collecter un maximum d'informations sur les services fournis et se renseigner sur les éventuelles offres packagées proposées par les prestataires (voir Fiche Programme 24).

2. S'approprier le positionnement identitaire de la destination

Les produits proposés doivent valoriser l'identité de la Vallée de la Seine. Aussi, la définition de la marque Vallée de la Seine et son appropriation par les acteurs sont des préalables à l'action de commercialisation (voir Fiche Programme 17).

Les projets

- » 18-1 : Création et commercialisation de produits touristiques Vallée de la Seine (CDT)
- » 18-2 : Réseau de bornes interactives (CVS)
- » 18-3 : Schéma touristique numérique (Agglo Havraise)

Les financements

FICHE PROJET 18-1 : CREATION ET COMMERCIALISATION DE PRODUITS TOURISTIQUES VALLEE DE LA SEINE

<p>Maître d'ouvrage : Comités Départementaux du Tourisme de la Seine-Maritime et de l'Eure</p> <p>Informations concernant la rédaction de la fiche</p> <p>Interlocuteur technique : Clémence THIEUSLIN Jean-François SANTAIS Guillaume HENRY</p> <p>Date transmission information : 19/05/2010</p>	<p>Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable</p> <p>Référence fiche programme : 18 Tourisme – Optimiser la mise en marché de la destination 17 Tourisme – Développer une stratégie de marque 24 Tourisme – Créer une dynamique de réseau entre les acteurs</p> <p>Lien avec stratégie de territoire : Plans Départementaux de Développement Touristique</p>
--	--

<p>Nature</p> <p><input type="checkbox"/> Études <input type="checkbox"/> Investissements <input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement <input type="checkbox"/> autres...</p>	<p>Horizon</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans) <input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans) <input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)</p>	<p>Échéancier (si phases) :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011 – 2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 4</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 5</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2009	2010	2011 – 2013	Phase 1				Phase 2				Phase 3				Phase 4				Phase 5			
	2009	2010	2011 – 2013																							
Phase 1																										
Phase 2																										
Phase 3																										
Phase 4																										
Phase 5																										

<p>Description du projet (contexte – objectifs -) :</p> <p>Il existe des outils permettant aux acteurs locaux de commercialiser des offres packagées (combinaison d'un choix d'hébergement, de restauration, d'activités de visites et de loisirs, voire de transport) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autorisation de commercialisation pour les Offices de Tourisme, - Services Loisirs Accueil des CDT. <p>Il s'agit, en s'appuyant sur ces outils, de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - créer de nouveaux produits en lien avec le fleuve, - de faire correspondre les produits existants avec la stratégie d'image de la destination, - développer la vente de ces produits auprès des clientèles cibles. <p>L'offre packagée devra valoriser la « marque » Vallée de la Seine et répondre aux attentes des clientèles prioritaires. Les produits devront être construits en collaboration avec les acteurs de terrain</p>	<p>Partenaires techniques :</p> <p><i>Offices de Tourisme Prestataires touristiques Pays d'accueil touristique CRT</i></p>
---	---

Liens avec le fleuve

Les produits devront mettre en valeur le fleuve et sa Vallée. La Seine elle-même doit constituer un argument pour la vente des produits.

Les produits de type croisières / promenades sur le fleuve associés à des animations et à de la restauration fonctionnent très bien en commercialisation groupes.

Plan de financement

<p>Coût étude :</p> <p>Dépenses d'investissement :</p> <p>Dépenses de fonctionnement :</p> <p>Fonctionnement des services commercialisation</p>	<p>Recettes (Études et travaux) :</p>
---	---------------------------------------

Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)

<p>Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués : Groupe de travail CDT 76 et 27 + OTSI + prestataires concernés</p>	<p>Critères d'évaluation : Nombre de nouveaux produits créés et de produits existants thématiques Nombre de produits vendus Nombre de prestataires associés dans la démarche</p>
---	--

FICHE PROJET 18-2 : IMPLANTATION DE BORNES INTERACTIVES

Maître d'ouvrage : CVS Informations concernant la rédaction de la fiche Interlocuteur technique : N. DEMUNCK Date transmission information : 14 mai 2010	Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable Référence fiche programme : 18 Tourisme – Optimiser la mise en marché de la destination Lien avec stratégie de territoire : Schéma local de Développement touristique
---	---

Nature <input type="checkbox"/> Études <input checked="" type="checkbox"/> Investissements <input type="checkbox"/> Fonctionnement <input type="checkbox"/> autres...	Horizon <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans) <input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans) <input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)	Échéancier (si phases) : <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011 – 2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td></td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 4</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 5</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2009	2010	2011 – 2013	Phase 1		X		Phase 2			X	Phase 3				Phase 4				Phase 5			
	2009	2010	2011 – 2013																							
Phase 1		X																								
Phase 2			X																							
Phase 3																										
Phase 4																										
Phase 5																										

Description du projet (contexte – objectifs -) : Devant chaque antenne de l'office de tourisme (Bolbec, Caudebec-en-Caux, Lillebonne), développer l'implantation de bornes interactives extérieures, accessibles à tous, 24 heures sur 24, afin de pallier aux heures de fermeture et favoriser l'accès à l'information touristique locale et régionale par une connexion par défaut au site Internet de l'Office de Tourisme et plus largement au SIT. Le touriste aura ainsi accès à toute l'information utile : liste et coordonnées hôtels, chambres d'hôtes ou gîtes disponibles, restaurants ouverts, spectacles ou animations, etc.	Partenaires techniques : <i>Réseaux Tourisme etc</i>
---	--

Liens avec le fleuve

Valorisation dynamique et interactive des activités économiques et touristiques sur et autour du fleuve et de son patrimoine et de son animation culturelle et associative.

Plan de financement

Dépenses d'investissement : 60 K€ (20 K€/borne) Dépenses de fonctionnement : contrat de maintenance à préciser	Recettes : Investissement : Département (fiche 5 SDDT ?)
---	---

Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)

Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués : <ul style="list-style-type: none"> ▪ CVS ▪ Office de tourisme ▪ Prestataire technique (à préciser) 	Critères d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • Connexions site Internet
---	--

FICHE PROJET 18-3 : SCHEMA TOURISTIQUE NUMERIQUE

<p>Maître d'ouvrage : Office de Tourisme de l'Agglomération Havraise</p> <p>Informations concernant la rédaction de la fiche</p> <p>Interlocuteur technique : Guy Valembois</p> <p>Date transmission information : 01/06/10</p>	<p>Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable</p> <p>Référence fiche programme : 18 Tourisme – Optimiser la mise en marché de la destination</p> <p>Lien avec stratégie de territoire :</p>
---	---

<p>Nature</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Études</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Investissements</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement</p> <p><input type="checkbox"/> autres...</p>	<p>Horizon</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)</p>	<p>Échéancier (si phases) :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011 – 2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1</td> <td></td> <td>×</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td></td> <td>×</td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 4</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 5</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2009	2010	2011 – 2013	Phase 1		×		Phase 2			×	Phase 3				Phase 4				Phase 5			
	2009	2010	2011 – 2013																							
Phase 1		×																								
Phase 2			×																							
Phase 3																										
Phase 4																										
Phase 5																										

<p>Description du projet (contexte – objectifs -) :</p> <p>Mise en place de bornes interactives et de téléchargements sur Internet dans les antennes de l'office de Tourisme de l'agglomération havraise (y compris l'antenne de Saint-Romain-de-Colbosc)</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer la découverte du territoire en permanence - Apporter un support aux produits de randonnées, de tourisme de découverte économique. - Créer une dynamique nouvelle mettant en valeur l'e-tourisme. 	<p>Partenaires techniques :</p> <p>CODAH AURH Etat CG76 Conseil Régional CCSRC</p>
---	---

Liens avec le fleuve

Découverte du territoire via l'interactivité du numérique

Plan de financement

<p>Dépenses d'investissement : 60 000 €</p> <p>Dépenses de fonctionnement : 30 000 €</p>	<p>Recettes (Études et travaux) :</p> <p>CODAH : 20 000 €</p> <p>Etat : 30 000 €</p> <p>CG 76 : 30 000 €</p> <p>CCSRC : 10 000 €</p>
--	--

Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)

<p>Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués :</p> <p>CODAH Comité de pilotage CG Partenaires CCSRC</p>	<p>Critères d'évaluation :</p> <p>Rapport d'activités de l'Office de Tourisme de l'Agglomération Havraise</p>
---	---

PROGRAMME 19 TOURISME – ANIMER LA DESTINATION TOUTE L'ANNÉE

Référence aux enjeux et objectifs du schéma d'aménagement Seine-Aval

Enjeu : **Conforter un développement économique durable**

Objectif stratégique : Affirmer l'identité de la destination Vallée de la Seine

Le cadre stratégique et réglementaire

5^{ème} Plan Départemental de Développement Touristique de la Seine-Maritime

Fiche action intitulée « Créer des événements ou des espaces à forte valeur identitaire »

- Création de nouveaux événements à forte valeur identitaire
- Soutien aux événements locaux répondant à un cahier des charges départemental
- Commercialisation de produits touristiques autour des événements forts.

5^{ème} Schéma Départemental de Développement Touristique de l'Eure :

Fiche action intitulée « Poursuivre le développement de la politique d'animations sur le territoire de l'Eure »

- Promotion des manifestations existantes sur Internet
- Développement du concept Eure d'été, appellation contrôlée de qualité des manifestations euroises

1^{er} schéma Interrégional de Développement Touristique de la Normandie

Fiche action intitulée « Mettre en tourisme les événements culturels »

- Valoriser les festivals dans la communication touristique du CRT
- Sensibiliser les organisateurs de festivals aux besoins des touristes

Le contexte

La politique événementielle est un levier de développement touristique pour les territoires, car **les événements sont générateurs de retombées économiques, ils sont créateurs d'image et de notoriété**. Ils ont pour effet de renouveler l'intérêt pour la destination et de fidéliser les clientèles. Certains événements permettent même d'attirer des typologies de clientèles qui habituellement ne consomment pas la destination (exemple : les festivals de musiques actuelles peuvent intéresser un public plus jeune que le public habituel).

À l'heure actuelle, les **événements majeurs** en Vallée de la Seine sont l'Armada et Normandie Impressionniste. Il existe donc un potentiel pour développer un événement complémentaire, qui s'intercalerait entre les deux premiers, avec la Seine comme fil conducteur.

Les **animations locales** quant à elles rencontrent l'engouement du public (Parc en Fête, Orties Folies, la Fête de l'Eau sur la CASE, le Son et Lumière du Valasse, la Fête médiévale des Andelys, l'Été en Seine sur Caux Vallée de Seine, les Nocturnales de Jumièges...) : elles doivent donc être pérennisées.

Le regroupement de l'ensemble des animations locales dans un calendrier commun permettrait :

- **de valoriser l'ensemble des propositions sur un support unique**
- **d'identifier les temps forts et les temps morts, et ainsi envisager un « rééquilibrage » du calendrier.**

Les objectifs du programme

Ce programme vise à :

- **Créer de l'animation sur le territoire**
- **Renforcer l'image de la Vallée de la Seine en capitalisant sur des événements identitaires afin :**

- d'augmenter son attractivité auprès des clientèles touristiques
 - de favoriser la réappropriation du fleuve par les habitants en proposant des temps de convivialité et de festivités
- **Agir sur la saisonnalité en créant des temps forts hors saison**

Les interfaces avec les autres volets du schéma

Économie : L'organisation d'un festival a des retombées économiques indirectes sur différentes filières économiques (agriculture, artisanat, commerce...)

Berges (environnement) : Certains événements peuvent avoir lieu sur les berges aménagées

Paysage : Un festival du type « Fête du fleuve » permettrait de valoriser les paysages de la Seine

Les acteurs

Acteurs concernés

Les CDT / le CRT

Les collectivités territoriales (Région Haute-Normandie, Départements Seine-Maritime et Eure) et les intercommunalités

Les Offices de Tourisme

Les Pays d'Accueil Touristique

Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

Les professionnels du tourisme

Les associations à vocation touristique

Animation : les deux CDT

Démarche préalable à l'action

Définition d'un fil rouge identitaire permettant d'assurer la cohérence de la politique événementielle de la destination (voir Fiche Programme 17).

Les projets

- » 19-1 : Définition d'un calendrier commun des manifestations (CDT)
- » 19-2 : Création de la Fête du fleuve (ND)
- » 19-3 : Lancement d'un appel à projets « Événement Seine » (D)
- » 19-4 : étude événementiel (CVS)

Les financements

FICHE PROJET 19-1 : DEFINITION D'UN CALENDRIER COMMUN DES MANIFESTATIONS

<p>Maître d'ouvrage : Comités Départementaux du Tourisme de la Seine-Maritime et de l'Eure</p> <p>Informations concernant la rédaction de la fiche</p> <p>Interlocuteur technique : Clémence THIEUSLIN Jean-François SANTAIS Guillaume HENRY</p> <p>Date transmission information : 19/05/2010</p>	<p>Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable</p> <p>Référence fiche programme : 19 Tourisme – Animer la destination toute l'année 17 Tourisme – Développer une stratégie de marque 24 Tourisme – Créer une dynamique de réseau entre les acteurs</p> <p>Lien avec stratégie de territoire : Plans Départementaux de Développement Touristique</p>
--	--

<p>Nature</p> <p><input type="checkbox"/> Études</p> <p><input type="checkbox"/> Investissements</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement</p> <p><input type="checkbox"/> autres...</p>	<p>Horizon</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)</p>	<p>Échéancier (si phases) :</p> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011 – 2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 4</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 5</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2009	2010	2011 – 2013	Phase 1				Phase 2				Phase 3				Phase 4				Phase 5			
	2009	2010	2011 – 2013																							
Phase 1																										
Phase 2																										
Phase 3																										
Phase 4																										
Phase 5																										

<p>Description du projet (contexte – objectifs -) :</p> <p>Les manifestations locales sont nombreuses et plébiscitées par le public. Elles contribuent à l'animation du territoire, au bénéfice des habitants et des visiteurs.</p> <p>Mais actuellement, leur calendrier n'est pas coordonné, de ce fait, plusieurs animations majeures peuvent avoir lieu sur un même week-end, créant ainsi une concurrence improductive entre les territoires, alors qu'à certaines périodes de l'année les propositions sont inexistantes.</p> <p>Une démarche de mise en cohérence a débuté sur certains territoires, il s'agit aujourd'hui de la généraliser à l'ensemble de la destination par le regroupement de l'ensemble des manifestations dans un calendrier commun, de manière à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - valoriser l'ensemble des propositions sur un support unique, - d'identifier les périodes pour lesquelles un « rééquilibrage » du calendrier est nécessaire (carence ou surnombre). 	<p>Partenaires techniques :</p> <p><i>Offices de Tourisme Pays d'accueil touristique PNR BSN Associations à vocation touristique</i></p>
--	---

Liens avec le fleuve

Le calendrier regroupera l'ensemble des manifestations touristiques proposées en Vallée de la Seine. Des focus seront faits sur les animations ou événements qui concernent directement le fleuve et qui valorisent l'image de la destination.

Plan de financement

<p>Coût étude :</p> <p>Dépenses d'investissement :</p> <p>Dépenses de fonctionnement :</p> <p>À définir en fonction de la fréquence d'édition du calendrier et du nombre d'exemplaires diffusés</p>	<p>Recettes (Études et travaux) :</p>
---	---------------------------------------

Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)

<p>Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués : Groupe de travail CDT 76 et 27 + OTSI + PNR BSN + Associations à vocation touristique</p>	<p>Critères d'évaluation : Démarche de concertation en phase de préparation du calendrier Étalement du calendrier des manifestations en avant et en arrière saison Évolution de la fréquentation</p>
--	--

FICHE PROJET 19-2 : CREATION DE LA FETE DU FLEUVE

Maître d'ouvrage : ND Informations concernant la rédaction de la fiche Interlocuteur technique : D76 – Clémence THIEUSLIN Date transmission information : 19/05/2010	Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable Référence fiche programme : 19 Tourisme – Animer la destination toute l'année 17 Tourisme – Développer une stratégie de marque Lien avec stratégie de territoire : Plans Départementaux de Développement Touristique
--	---

Nature <input type="checkbox"/> Études <input type="checkbox"/> Investissements <input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement <input type="checkbox"/> autres...	Horizon <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans) <input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans) <input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)	Échéancier (si phases) : <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011 – 2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 4</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 5</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2009	2010	2011 – 2013	Phase 1				Phase 2				Phase 3				Phase 4				Phase 5			
	2009	2010	2011 – 2013																							
Phase 1																										
Phase 2																										
Phase 3																										
Phase 4																										
Phase 5																										

Description du projet (contexte – objectifs -) : Il s'agit de créer un événement de type « Fête de la Seine » qui viendrait s'intercaler entre Normandie Impressionniste et l'Armada (1 ^{ère} édition en 2011) de manière récurrente. Définition du programme 2 ^{ème} semestre 2010, dans le respect du référentiel identitaire. cf benchmarking en annexe. Pistes de réflexion : - créations artistiques éphémères sur les berges, quais, ponts... et / ou flottantes - expositions photos sur le patrimoine immatériel lié au fleuve - mise en lumière du patrimoine fluvial - rencontres / débats / colloques - coopération avec un fleuve étranger - travail avec les collégiens sur la ressource aquatique - spectacles nautiques / performances - festival cinéma / musique / danse - course de bateaux / traversées à la nage - croisières - ...	Partenaires techniques : <i>Communes riveraines</i> <i>Intercommunalités</i> <i>Région</i> <i>Offices de Tourisme</i> <i>Pays d'accueil touristique</i> <i>PNR BSN</i> <i>Associations à vocation touristique, culturelle, sportive...</i>
--	--

Liens avec le fleuve

Se servir du fleuve comme support des festivités, de manière à favoriser la réappropriation du fleuve par les habitants et à valoriser son image auprès des clientèles

Plan de financement

Coût étude : Dépenses d'investissement : Dépenses de fonctionnement : Estimation 800 000 €	Recettes (Études et travaux) :
---	--------------------------------

Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)

Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués :	Critères d'évaluation : Fréquentation du festival et pérennisation
---	---

Festival de l'Oh ! Val de Marne

Quand	2 jours en juin
Où	10 escales en Val de Marne, 4 escales en Seine-Saint-Denis et 1 escale à Paris
Fréquence	Tous les ans
Année de création	2001
Territoire concerné	80 km de berges, 15 km de Seine, 24 km de Marne, 60 km de cours d'eau Dans les escales, toutes les institutions liées à l'eau sont représentées
Portage	CG Val de Marne
Partenaires	Mairie de Paris - CG Seine-Saint-Denis - Région Ile de France - Afriscope (magazine) - Télérama - France bleu Ile de France Autres : Agence Eau Seine, Eau de Paris, RATP, Cegelec, Syndicat des Eaux d'IdF, Sobéa Environnement, Suez Environnement, la Poste, VNF, CDT, Port Autonome de Paris, Etat.
Thématique	L'eau sous toutes ses formes Dimension environnementale, pédagogique, scientifique, solidaire, artistique 3 objectifs : Découvrir, Protéger, Partager Découverte du patrimoine aquatique via des spectacles, promenades, croisières Changer le rapport à l'eau, ressource précieuse et fragile. Espaces dédiés pendant le festival : les Maisons de l'Eau (lieux de connaissance et d'échanges) Partager l'eau, abondante sur le Département, avec ceux qui en sont privés : le festival est l'occasion de valoriser les coopérations internationales que mène le CG dans le domaine de l'eau dans plusieurs pays (actions de solidarité pendant le Festival et débats publics des Mardis de l'Eau)
Contenu Edition 2009	Carte blanche à une compagnie d'artistes pour réinventer les quais, berges, ponts, digues, sites industriels, ouvrages du réseau d'assainissement (installation de personnages végétaux) Spectacles sur l'eau (la scène est une péniche) dans toutes les escales Promenades commentées par le CAUE, randonnées vélo, compétition de pêche, croisières fluviales commentées, navettes fluviales et activités nautiques Exposition photographique (grands formats, accès libre) sur l'eau dans le Val-de-Marne le long de la Seine (sur 2 escales) Performance : création d'une fresque sur un pont par des danseurs-acrobates Université populaire de l'eau et du développement durable : 5 rencontres-débats (dont une sur le rôle des femmes dans la préservation de l'eau dans les pays du sud) Signature du plan bleu départemental par tous les acteurs de l'eau. Il est illustré dans les Maisons de l'Eau à travers l'exposition « Tous ces chemins qui mènent à l'eau ». Fleuve Niger invité d'honneur : 15 compagnies d'Afrique de l'Ouest proposent des créations chorégraphiques, des parcours photographiques, des pièces de théâtre, de marionnettes, des concerts Partenariat avec la Communauté Urbaine de Zinder, qui entretient des relations de Coopération avec le Département + participation de dizaines d'associations françaises porteuses de l'identité africaine Actions pédagogiques pendant l'année scolaire à destination des collégiens : sensibilisation aux enjeux de l'eau par le biais de croisières, visites d'ouvrages liés à l'eau, intervention d'associations d'éducation à l'environnement, lecture du paysage, construction de maquettes
Fréquentation	Plusieurs milliers de festivaliers chaque année
Renseignements	http://festival-oh.cg74.fr service du Festival de L'oh (Créteil) 01 49 56 86 24

Festival de Loire Orléans

Quand	5 jours en septembre 2009
Où	Orléans
Fréquence	Tous les 2 ans
Année de création	2003
Territoire concerné	Entre le Pont Georges 5 et le Pont Thinat
Portage	Ville d'Orléans
Partenaires	Agglo Orléans Val de Loire – CG du Loiret – Caisse d'Épargne – Région Centre Véolia Environnement – Suez Environnement – EDF – Agence de l'Eau Loire-Bretagne – Caisse des Dépôts – France Télévision – France Bleu – UNESCO Autres : CCI du Loiret, Etablissement Public Loire, OT d'Orléans, Base aérienne de Bricy, Service de Santé des Armées de Chateau, Orléans Gestion, Société Générale, La République du Centre, JC Decaux.
Thématique	Rassemblement européen de bateaux de la marine fluviale : 220 bateaux, 550 marinières Port d'Orléans et batellerie traditionnelle : les « racines » de la ville Replacer le fleuve au centre de la vie urbaine La Loire, le plus grand fleuve sauvage d'Europe Dimension Développement Durable
Contenu Edition 2009	Spectacle nautique permanent : régates, lancer de filets de pêche, train de bateaux avec manœuvres, transport d'animaux, parades et joutes nautiques Bateaux à passagers Villages présentant des métiers traditionnels, des expositions et des spécialités culinaires + Village pédagogique de découverte de la tradition ligérienne et de la biodiversité du fleuve Guinguettes et 4 scènes de concert (dont 2 constituées par des bateaux amarrés) Spectacles en soirée : concerts, ballets aériens, acrobaties musiciennes, illuminations des bateaux, feu d'artifice Colloque Inondation et Urbanisation Invité d'honneur : le Portugal Mise en scène des quais : marchés aux bestiaux, marchés horticoles, chantiers navals traditionnels, halage de bateaux par des chevaux Ouverture de la Capitainerie
Fréquentation	500 000 visiteurs
Renseignements	www.festivaldeloire.com communication@ville-orléans.fr

Bordeaux Fête le Fleuve

Quand	20 -21 juin week-end de la Fête de la Musique
Où	Bordeaux
Fréquence	Tous les 2 ans (en 2009 la durée du festival est passée de 4 à 2 jours pour des raisons budgétaires et le budget est passé de 1,2 millions à 600 000 €)
Année de création	1998
Territoire concerné	Les nouveaux quais de la Garonne
Portage	Créé par la ville de Bordeaux et organisé par Bordeaux Grands Événements
Partenaires	OT de Bordeaux – Communauté Urbaine de Bordeaux – CG Gironde – Région Aquitaine – Grand Port Maritime de Bordeaux – CCI de Bordeaux – Casino Barrière – Lyonnaise des Eaux – Eiffage Construction – Aéroport de Bordeaux – Suez Environnement – France Bleu – Banque Populaire – La Poste – Orange – Groupe Sud Ouest – France 3 Aquitaine
Thématique	Fête populaire sur le thème du fleuve, de la musique et de la danse : « Les quais chantent et dansent » Association du tissu culturel local
Contenu Edition 2009	Spectacles, stages, cours de danse Festival de cinéma dédié aux films cultes liés à l'univers de la danse (24h non stop) Pique-nique musical géant (groupe itinérant de musique traditionnelle basque Plusieurs concerts sur la grande scène et sur 3 scènes plus intimistes avec des artistes originaux Escale du Belem Traversée de Bordeaux à la nage : Venez nager dans l'Estuaire le plus propre d'Europe (1,7 km) – 1 ^{er} événement français compensé carbone Course-relais de pirogues polynésiennes Grand bal populaire Spectacles pyrotechniques Le Grand écran de la mer et du fleuve : films cultes et documentaires sur le quotidien des hommes et des femmes de la mer En parallèle, ouverture du salon du vin 2 villages d'information : OT de Bordeaux et La Poste (édition de timbres Bordeaux Unesco) ; associations de musique et de danse
Fréquentation	300 000 en 2007
Renseignements	www.bordeaux-fete-le-fleuve.com contact mairie de Bordeaux : Nicolas Corne 05 56 10 20 46 Charles Marie Boret 05 56 10 22 00

La saison du Fleuve Rhône

Quand	De mars à décembre – 60 événements recensés pour les seuls mois d'été Environ 150 événements chaque année
Où	Du Léman à la Méditerranée
Fréquence	Tous les ans
Année de création	2008
Territoire concerné	Sites ponctuels
Portage	Maison du Fleuve Rhône à Givors Opération inscrite dans le volet patrimoine et culture du Plan Rhône
Partenaires	Régions Rhône Alpes, PACA et Languedoc Roussillon, DRAC Rhône Alpes, CNR, Ville de Givors, France Bleu
Thématique	Intégrer dans un agenda commun l'ensemble des événements ayant un lien avec le fleuve Se familiariser avec le fleuve
Contenu Edition 2009	Multitude d'activités classées en 4 thèmes principaux : - les pieds dans l'eau : activités nautiques de toute forme - le Rhône se fête : fêtes traditionnelles, sportives et gastronomiques - scènes du fleuve : actions sur les savoir-faire, savoir-être, savoir vivre - découvertes au fil du Rhône : balades, parcours ludiques
Fréquentation	?
Renseignements	www.fleuverhone.com Stéphanie Beauchene 04 72 49 35 34 stephanie.beauchene@maisondufleuverhone.org Maison du Fleuve Rhône 1, place de la liberté 69700 Givors Tél. : 04 72 49 35 28

Jour de Loire Indre-et-Loire

Quand	3 jours en juillet
Où	Une dizaine de communes du bord de Loire
Fréquence	Tous les ans
Année de création	2002
Territoire concerné	Bréhémont - Langeais - Candès-Saint-Martin - Luynes - Saint-Etienne de Chigny - Chouzé-sur-Loire - Tours - Ile de la Métairie (La Ville-aux-Dames)
Portage	CG Indre et Loire
Partenaires	?
Thématique	<p>Hommage aux paysages naturels ligériens classés au Patrimoine Mondial de l'Unesco</p> <p>Création artistique, batellerie et fête populaire</p> <p>Le festival s'inscrit dans un projet politique et touristique : il accompagne le chantier de restauration des Ports de Loire lancé par le Département</p> <p>Mise en valeur au gré d'escales insolites d'un patrimoine méconnu</p>
Contenu Edition 2009	<p>Escales sur l'île de la Métairie : parcours artistique ponctué d'escales inattendues (installations éphémères, créations aériennes et créatures fantastiques, spectacles poétiques et magiques). Bal et guinguette. Promenades commentées par des associations environnementales (à pied, en bateau). Grimpe dans les arbres.</p> <p>Escales au bord de l'eau dans les communes du bord de Loire : animations autour de la batellerie (promenades en bateau, expos, maquettes, démonstrations, découverte des poissons de Loire, camp viking, ciné-concert avec projection sur la voile d'un bateau, chants marins) – animations musicales, guinguettes, feu d'artifice, descente au flambeau, bal populaire, marché du terroir.</p> <p>Escales évasion sur le fleuve : trois bateaux proposent des prestations payantes (apéro-jazz, balade gourmande, nuit à bord)</p>
Fréquentation	?
Renseignements	?

FICHE PROJET 19-3 : LANCEMENT D'UN APPEL A PROJETS « EVENEMENT SEINE »

<p>Maître d'ouvrage : Départements de Seine-Maritime et de l'Eure</p> <p>Informations concernant la rédaction de la fiche</p> <p>Interlocuteur technique : Clémence THIEUSLIN (Dominique LE DOYEN)</p> <p>Date transmission information : 19/05/2010</p>	<p>Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable</p> <p>Référence fiche programme : 19 Tourisme – Animer la destination toute l'année 17 Tourisme – Développer une stratégie de marque</p> <p>Lien avec stratégie de territoire : Plans Départementaux de Développement Touristique</p>
--	--

<p>Nature</p> <p><input type="checkbox"/> Études</p> <p><input type="checkbox"/> Investissements</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement</p> <p><input type="checkbox"/> autres...</p>	<p>Horizon</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)</p>	<p>Échéancier (si phases) :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011 – 2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 4</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 5</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2009	2010	2011 – 2013	Phase 1				Phase 2				Phase 3				Phase 4				Phase 5			
	2009	2010	2011 – 2013																							
Phase 1																										
Phase 2																										
Phase 3																										
Phase 4																										
Phase 5																										

<p>Description du projet (contexte – objectifs -) :</p> <p>Les manifestations organisées en Vallée de la Seine sont très nombreuses, cependant, elles n'ont pas toutes un lien direct avec le fleuve.</p> <p>Il s'agit donc d'inciter les manifestations existantes à valoriser plus systématiquement le fleuve, et à sélectionner chaque année, sur la base d'un appel à projets, les événements à soutenir prioritairement (subventions départementales).</p> <p>Ces événements (un dans l'Eure et un en Seine-Maritime) obtiendront le « label événement Seine » pour une année et feront l'objet d'une promotion renforcée dans le calendrier commun des manifestations (fiche projet 19-1).</p>	<p>Partenaires techniques :</p> <p><i>Offices de Tourisme Pays d'accueil touristique PNR BSN Associations à vocation touristique</i></p>
---	---

Liens avec le fleuve

Le cahier des charges de l'appel à projets prévoira la valorisation du fleuve comme critère de sélection prioritaire.

Plan de financement

<p>Coût étude :</p> <p>Dépenses d'investissement :</p> <p>Dépenses de fonctionnement :</p> <p>Enveloppe de 50 000 € par Département</p>	<p>Recettes (Études et travaux) :</p>
---	---------------------------------------

Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)

<p>Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués :</p> <p>Comité de sélection : Départements / CDT / Région / OTSI / PNR BSN / intercommunalités</p>	<p>Critères d'évaluation :</p> <p>Montée en puissance des événements soutenus</p>
--	---

FICHE PROJET 19-4 : ETUDE EVENEMENTIEL

Maître d'ouvrage : CVS Informations concernant la rédaction de la fiche Interlocuteur technique : N. DEMUNCK Date transmission information : 14 mai 2010	Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable Référence fiche programme : 19 Tourisme – Animer la destination toute l'année Lien avec stratégie de territoire : Schéma local de Développement touristique
---	---

Nature	Horizon	Échéancier (si phases) :			
X Études <input type="checkbox"/> Investissements <input type="checkbox"/> Fonctionnement <input type="checkbox"/> autres...	X Court terme (0-3 ans) <input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans) <input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)		2009	2010	2011 – 2013
		Phase 1			X
		Phase 2			
		Phase 3			
		Phase 4			
		Phase 5			

Description du projet (contexte – objectifs -) : L'animation devient l'argument d'agrément au séjour et à sa prolongation par une offre sélective de qualité. Il existe à ce jour un ensemble d'évènements de qualité et d'ampleur médiatique variables : son et lumière du Valasse, festival de l'Humour de Lillebonne, etc, mais aucun évènement de réelle ampleur n'est actuellement développé sur le territoire et sur le linéaire « Seine » plus précisément. L'idée est très précisément de lancer une étude sur le type d'animation ou d'évènementiel phare, susceptible d'intéresser un très large public et de susciter séjour chez les uns et fierté identitaire chez les autres. Quelles activités développer ? avec quels partenaires ? sur quel(s) thème(s) ? avec quels facteurs d'innovation ou de différenciation pour créer une vraie valeur ajoutée et nous affranchir ou démarquer de toute concurrence ? Autant de questions aujourd'hui sans réponses et qui méritent sans doute une réflexion élargie à tous les acteurs de la vie locale, culturelle et associative.	Partenaires techniques : <i>Commission événementielle de l'OT</i> <i>Communes</i> <i>PNRBS</i> <i>Associations locales</i> <i>Réseaux Tourisme</i> <i>etc</i>
---	--

Liens avec le fleuve

Valorisation dynamique, médiatique et interactive du fleuve et de son patrimoine socioculturel

Plan de financement

Dépenses d'investissement : 50 K€ Dépenses de fonctionnement :	Recettes : FRACIT (50 % dépense) Investissement :
---	--

Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)

Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués : <ul style="list-style-type: none"> ▪ CVS ▪ Commission événementielle de l'OT ▪ Communes ▪ PNRBS ▪ Associations locales ▪ Réseaux Tourisme 	Critères d'évaluation : Nombre de projets Nombre de participants à l'étude Fréquentation de la manifestation générée
---	---

PROGRAMME 20 TOURISME – VALORISER LES POLES TOURISTIQUES A TRAVERS LA QUALIFICATION DE L'OFFRE EXISTANTE

Référence aux enjeux et objectifs du schéma d'aménagement Seine-Aval

Enjeu : Conforter un développement économique durable

Objectif stratégique : Développer une offre spécifique Vallée de la Seine, adaptée aux attentes des clientèles

Le cadre stratégique et réglementaire

5^{ème} Plan Départemental de Développement Touristique de la Seine-Maritime

- Encourager le développement de la filière des loisirs sportifs de nature par le biais du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires

5^{ème} Schéma Départemental de Développement Touristique de l'Eure :

- Aide aux projets de découverte et d'interprétation de sites naturels
- Aide préalable au conseil pour les gestionnaires de sites touristiques patrimoniaux et culturels
- Contrat global d'aide aux sites touristiques patrimoniaux et culturels
- Développement d'un grand projet tourisme et loisirs sur la base de plein air de Léry-Poses

1^{er} schéma Interrégional de Développement Touristique de la Normandie

- Concilier développement touristique et préservation de la qualité et de la diversité des paysages
- Accompagner les sites de visite dans la définition et la mise en œuvre de plans de management adaptés aux besoins des visiteurs
- Élaborer une stratégie de valorisation de l'impressionnisme à l'échelle de la Normandie
- Encourager l'innovation dans la médiation culturelle des sites et lieux de visite

Le contexte

Les territoires de la Vallée de la Seine ont un patrimoine historique, culturel, paysager et naturel dense et varié. Cette heureuse diversité favorise l'essor de diverses formes de tourisme (urbain, vert, gastronomique, sportif...), essentiel pour la pérennisation des activités économiques de la filière. Cependant, il n'y a actuellement pas d'unité d'offre : de ce fait, elle est difficile à vendre.

L'offre de nature

La Vallée de la Seine bénéficie d'un **cadre naturel et paysager riche** : les falaises, méandres, îles de Seine, forêts, ENS et autres zones protégées (type ZNIEFF ou Natura 2000) sont autant de richesses qu'il est nécessaire de préserver et de valoriser. Un certain nombre de structures ont pour mission d'animer ces zones et de sensibiliser le public à leur fragilité : Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, Maison de l'Estuaire, Conservatoire des Sites Naturels de Haute Normandie, Réserve de la Grande Noé, Maison des Forêts, ONF... Cependant, ces activités ne trouvent pas toujours l'écho escompté auprès des publics locaux et régionaux. Quelques équipements sur le thème du développement durable sont plus accessibles à un public touristique (Maison du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande ou EANA).

Par ailleurs, les loisirs et activités de pleine nature (outre quelques sites de type « parcours aventure » à Aizier, Caumont, St Martin de Boscherville, Préaux) sont concentrés dans les **bases de loisirs** : Léry-Poses, Mesnil-sous-Jumièges, Bédanne, Hénouville, Anneville-Ambourville. Les deux plus importantes (Léry-Poses et Mesnil-sous-Jumièges) ont fait l'objet d'études de repositionnement.

À noter : l'offre de randonnée et les autres types d'itinérance douce sont traités dans la Fiche Programme 21.

L'offre culturelle

L'offre culturelle et patrimoniale de la Vallée de la Seine quant à elle se regroupe autour de plusieurs éléments majeurs que sont **les abbayes, les sites Impressionnistes**, avec Giverny en tête de pont, **les manoirs et châteaux, les parcs et jardins, les 3 Villes d'Art et d'Histoire**, dont Le Havre, classée au patrimoine mondial de l'**UNESCO**.

D'autres lieux, moins importants, complètent le panel : écomusées, maisons d'écrivains, églises, sites archéologiques...

Ces sites, très nombreux, sont de **qualité inégale**, et totalisent une fréquentation relativement faible, à l'exception de la Maison Monet (400 000 visiteurs annuels) et du Musée des Impressionnistes (près de 100 000 visiteurs) à Giverny et des monuments rouennais (Cathédrale, Aître St Maclou, Église Jeanne d'Arc, et musée des beaux arts avec 100 000 visiteurs).

Certains sites, vieillissants, mériteraient d'être modernisés (les écomusées), d'autres sont largement sous-exploités (Château Gaillard, équipements dédiés au patrimoine fluvial : aucun ne valorise la Seine à la hauteur de son potentiel). Ils proposent peu de produits spécifiques pour les familles, et quasiment pas de supports de médiation high tech.

Les objectifs du programme

Il s'agit de développer une **stratégie de valorisation de quelques pôles touristiques**, spécialisés sur des thématiques nature et/ou culture, répartis en différents endroits de la Vallée de la Seine, suffisamment distinctifs pour attirer les clientèles, et reliés entre eux par des connexions de transport (voir Fiche Programme 21 sur le développement de l'itinérance), voire par des contenus numériques embarqués.

Pour ce faire, il convient de s'appuyer sur les sites culturels ou de loisirs existants dans les pôles touristiques et de les accompagner pour faciliter l'ouverture au public, qualifier et adapter leurs offres aux attentes des clientèles :

- une offre adaptée à toute la famille,
- une pratique de loisirs en toute sécurité,
- un enrichissement ludique,
- un contact privilégié avec la nature, mais avec un accompagnement professionnel,
- des supports de médiation originaux,
- des visites ou activités assorties de services complémentaires,
- ...

Cette offre doit être thématisée « Vallée de la Seine », dans le respect du référentiel identitaire : cela suppose au préalable de pouvoir définir ce qu'est un produit Vallée de la Seine, sa marque de fabrique qui le distingue d'un autre.

Les interfaces avec les autres volets du schéma

Économie : Il peut y avoir une opportunité à développer le tourisme de découverte économique, en lien avec les activités nature / culture pour rapprocher les deux filières (partenariats à établir)

Berges (environnement) : Possibilité de valoriser touristiquement des réalisations en matière de prévention des risques et de lutte contre les inondations pour participer à la sensibilisation des habitants à la culture du fleuve

Paysage : Les paysages de la Vallée de la Seine sont une composante majeure de l'offre touristique de nature, à condition de créer les outils d'interprétation adéquats (diversité de l'habitat et des fonctions économiques très singulières)

Les acteurs

Acteurs concernés

Les collectivités territoriales (Région Haute-Normandie, Départements Seine-Maritime et Eure) et intercommunalités

Les Offices de Tourisme

Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

Les gestionnaires de sites

Les établissements publics et fondations propriétaires de sites

Les syndicats mixtes des bases de loisirs

Les associations culturelles / sportives

Animation : les deux CDT (clubs filières nature / culture)

Les projets

- » 20-1 : Requalification du château de Robert le Diable (CREA)
- » 20-2 : Structuration touristique de Giverny (CAPE)
- » 20-3 : Rénovation et réhabilitation de la Base de plein air et de loisirs de Jumièges-le Mesnil (Syndicat Mixte)
- » 20-4 : Tourisme de découverte économique (Agglo Havraise)

Les financements

FICHE PROJET 20-1 : REQUALIFICATION DU SITE HISTORIQUE DU CHATEAU DE ROBERT LE DIABLE

Maître d'ouvrage : CREA Informations concernant la rédaction de la fiche Interlocuteur technique : Béatrice Bourguignon Date transmission information : 17/05/2010	Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable Référence fiche programme : 20 Tourisme – Valoriser les pôles touristiques à travers la qualification de l'offre existante Lien avec stratégie de territoire : Contrat d'Agglomération 2007-2013
--	--

Nature <input type="checkbox"/> Études <input checked="" type="checkbox"/> Investissements <input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement <input type="checkbox"/> autres...	Horizon <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans) <input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans) <input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)	Échéancier (si phases) : <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011 – 2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 4</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 5</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2009	2010	2011 – 2013	Phase 1	X	X	X	Phase 2				Phase 3				Phase 4				Phase 5			
	2009	2010	2011 – 2013																							
Phase 1	X	X	X																							
Phase 2																										
Phase 3																										
Phase 4																										
Phase 5																										

Description du projet (contexte – objectifs -) : Situé à Moulineaux, commune bordant la Seine, ce château a accueilli durant plusieurs années de nombreux visiteurs attirés par le lieu, son histoire et le point de vue unique qu'il offre sur le fleuve et sa vallée. Fermé en 2004, le lieu a été fortement endommagé. Un projet de préservation et valorisation du site a donc été entrepris. Les travaux visent donc à restituer l'accessibilité des abords du château (espaces verts, voirie) et sécuriser l'édifice. L'aménagement sera accompagné de la mise en place d'équipements (jeux, mobilier), d'une mise en lumière du château et de l'installation d'une signalétique à but principalement pédagogique. Un projet de revitalisation du site accompagne cette phase de travaux afin d'offrir des animations culturelles et pédagogiques à destination des scolaires et du grand public.	Partenaires techniques :
--	---

Liens avec le fleuve

Valoriser l'axe Seine par la réhabilitation d'un site ouvert au public et par la mise en place d'animations permettant de conforter l'attractivité du lieu qui domine le fleuve.

Plan de financement

Dépenses d'investissement : 772 000€ HT Dépenses de fonctionnement : 360 000€ HT	Recettes (Études et travaux) : Travaux : Région : 220 000€ HT Département : 220 000€ HT
---	---

Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués : Comité de pilotage	Critères d'évaluation : - nombre d'animations mises en place - nombre de visiteurs
--	---

FICHE PROJET 20-2 : STRUCTURATION TOURISTIQUE DE GIVERNY

<p>Maître d'ouvrage : CAPE / CG 27 / Commune</p> <p>Informations concernant la rédaction de la fiche</p> <p>Interlocuteur technique : Emmanuelle RENOUF</p> <p>Date transmission information : 04 mai 2010</p>	<p>Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable</p> <p>Référence fiche programme : 20 Tourisme – Valoriser les pôles touristiques à travers la qualification de l'offre existante 21 Tourisme – Favoriser les pratiques de découverte à travers l'itinérance douce tout au long du linéaire</p> <p>Lien avec stratégie de territoire : Contrat d'Agglomération</p>
--	--

<p>Nature</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Études</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Investissements</p> <p><input type="checkbox"/> Fonctionnement</p> <p><input type="checkbox"/> autres...</p>	<p>Horizon</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)</p>	<p>Échéancier (si phases) :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011 – 2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 4</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 5</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2009	2010	2011 – 2013	Phase 1				Phase 2				Phase 3				Phase 4				Phase 5			
	2009	2010	2011 – 2013																							
Phase 1																										
Phase 2																										
Phase 3																										
Phase 4																										
Phase 5																										

<p>Description du projet :</p> <p><u>Contexte :</u> Avec la présence du musée des impressionnistes et la maison / jardins de Claude Monet, le site est visité par plus de 400 000 visiteurs par an. Toutefois, force est de constater que certains services aux touristes sont défaillants. Il s'agit notamment de sanitaires et d'un espace de conseil et d'informations touristiques. Parallèlement, dans un objectif de structuration complète de l'offre touristique sur ce site, la CAPE, en partenariat avec la commune de Giverny, souhaite créer un circuit de randonnée sur l'impressionnisme ainsi qu'un aménagement piéton de la rue Claude Monet porté par la commune.</p> <p>➤ <u>Maison/Office du Tourisme – Sanitaires :</u> L'accueil du touriste à Giverny, compte tenu de la renommée du site, est inadaptée voire défaillante. Aussi, la construction de sanitaires publics couplés à un parc à vélos demeure une nécessité. Toutefois, le projet et les délais de sa réalisation se trouvent dépendants des opportunités de disponibilité foncière sur la commune.</p> <p>➤ <u>Création d'un circuit de découverte culturelle au cœur du village de Giverny :</u> Ce circuit, d'une longueur d'environ 4 Kms, sera exclusivement situé sur la commune de Giverny, à destination des piétons. Créée en partenariat avec la commune, l'association « les Amis de Giverny » et l'OTCPE, ce parcours, commençant aux musées pour ensuite parcourir les rues principales du village et revenir par les bords de l'Epte, offrira des informations à propos des peintres américains occupant les diverses demeures et les modifications de l'organisation du village à l'époque, ce qui permettra de proposer une approche culturelle et pédagogique particulièrement originale.</p> <p>➤ <u>Aménagement de la rue Claude Monet :</u> Avec une fréquentation de plus de 400 000 visiteurs par an, la rue principale du village est perpétuellement investie par les piétons. L'aménagement à la fois touristique et piétonnier de cette dernière est donc nécessaire afin de faciliter et sécuriser les déplacements touristiques et ceux des résidents de la</p>	<p>Partenaires techniques :</p> <p>CAPE Département Région Commune ...</p>
---	---

commune tout en conservant l'esprit du village.	
<u>Objectifs :</u>	
<p>Informer, conseiller, capter directement sur le site de Giverny les touristes afin de diffuser les flux de visiteurs sur l'ensemble du territoire, du département et de la région.</p> <p>Proposer un site touristique structuré, aménagé et professionnalisé.</p> <p>Aménager et sécuriser le site et ses flux de visiteurs.</p>	
Liens avec le fleuve	
<p>La commune, située en Vallée de Seine, a un grand intérêt touristique (450 000 visiteurs /an)</p> <p>Le projet de Voie Verte passe également par cet itinéraire</p>	
Plan de financement	
<p>Dépenses d'investissement :</p> <p>2008-2013 : 3 253 264 €</p> <p>Dépenses de fonctionnement :</p>	<p>Recettes (Études et travaux) :</p>
Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)	
<p>Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués :</p> <p>Comité de pilotage</p> <p>Conseil Général de l'Eure, Conseil Régional de Haute Normandie, CAPE, OTCE, Direction Régionale du Tourisme (DRT), Eure Tourisme, Architecte des Bâtiments de France (ABF), DREAL, commune de Giverny, l'associations des Amis de Giverny, EPCC musée des impressionnistes Giverny, Fondation Claude Monet, FNOTSI et OTSI ...</p>	<p>Critères d'évaluation :</p> <p>Fréquentation de la Maison du Tourisme, du circuit sur l'impressionnisme et du site dans son ensemble.</p> <p>Nombre de touristes accueilli à l'Office, à la boutique, à la restauration, aux sanitaires...</p> <p>Recettes d'exploitation, enquête de satisfaction.</p>

FICHE PROJET 20-3 : RENOVATION ET REHABILITATION DE LA BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS DE JUMIEGES-LE MESNIL

<p>Maître d'ouvrage : Syndicat mixte de la base de plein air et de loisirs de Jumièges-Le Mesnil</p> <p>Informations concernant la rédaction de la fiche</p> <p>Interlocuteur technique : Blandine MOREL</p> <p>Date transmission information : 20 mai 2010</p>	<p>Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable</p> <p>Référence fiche programme : 20 Tourisme – Valoriser les pôles touristiques à travers la qualification de l'offre existante 23 Tourisme – Encourager la création d'hébergements de qualité sur les créneaux prioritaires</p> <p>Lien avec stratégie de territoire :</p>																									
<p>Nature</p> <p><input type="checkbox"/> Études</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Investissements</p> <p><input type="checkbox"/> Fonctionnement</p> <p><input type="checkbox"/> autres...</p>	<p>Horizon</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)</p>	<p>Échéancier (si phases) :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011 – 2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1</td> <td></td> <td>✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td></td> <td>✓</td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 4</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 5</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2009	2010	2011 – 2013	Phase 1		✓		Phase 2			✓	Phase 3				Phase 4				Phase 5			
	2009	2010	2011 – 2013																							
Phase 1		✓																								
Phase 2			✓																							
Phase 3																										
Phase 4																										
Phase 5																										
<p>Description du projet (contexte – objectifs -) :</p> <p>Contexte : Projet de: rénovation du camping, du centre nautique, des parkings et de la place d'accueil ; agrandissement de l'hébergement collectif et de la restauration collective ; transformation de la salle de tennis en salle multisports ; création d'une pataugeoire et de nouveaux logements pour le personnel.</p> <p>Objectifs : augmenter l'attractivité de la base ; accroître la saison d'activités.</p>		<p>Partenaires techniques :</p> <p>Programmist-economiste</p> <p>Maîtrise d'oeuvre</p>																								
Liens avec le fleuve																										
Espace de loisirs et possibilités d'hébergements en proximité de la Seine																										
Plan de financement																										
Dépenses d'investissement : 4 100 000 € HT Dépenses de fonctionnement :	Recettes (Études et travaux) : 4 100 000 €																									
Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)																										
Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués : Syndicat mixte de la base Collectivités territoriales	Critères d'évaluation :																									

PROJET 20-4 : TOURISME DE DECOUVERTE ECONOMIQUE

Maître d'ouvrage : Office de Tourisme de l'Agglomération Havraise Informations concernant la rédaction de la fiche Interlocuteur technique : Marine RUQUIER Date transmission information : 3/06/2010	Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable Référence fiche programme : 20 Tourisme – Valoriser les pôles touristiques à travers la qualification de l'offre existante Lien avec stratégie de territoire :
---	---

Nature	Horizon	Échéancier (si phases) :		
<input checked="" type="checkbox"/> Études <input checked="" type="checkbox"/> Investissements <input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement <input type="checkbox"/> autres...	<input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans) <input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans) <input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)	2009	2010	2011 – 2013
	Phase 1		×	
	Phase 2			×
	Phase 3			
	Phase 4			
	Phase 5			

Description du projet (contexte – objectifs -) : Projet Office de Tourisme du Havre → Mise en marché du Tourisme de Découverte Économique. Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - Visiter les industries phares de l'agglomération havraise - Découvrir le port du Havre et son histoire - Initier les visiteurs aux savoir-faire et au monde de l'entreprise - Sensibiliser à l'environnement (maison de l'estuaire). Démontrer que Industries et Environnement ne sont pas des notions si paradoxales. 	Partenaires techniques : GPMH RENAULT EDF TOTAL Industries du Havre CCI
--	--

Liens avec le fleuve

Découverte des entreprises liées à l'Estuaire Découverte du port du Havre Sensibilisation aux problèmes environnementaux liés au fleuve.
--

Plan de financement

Dépenses d'investissement : 120 000 € Dépenses de fonctionnement : 80 000€	Recettes (Études et travaux) : CODAH : 60 000 € Entreprises : 30 000 € CG 76 : 50 000 € Conseil Régional : 40 000 € Produits de la commercialisation : 20 000 €
---	--

Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)

Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués : Office de Tourisme de l'Agglomération Havraise, CCI, Entreprises Comité de pilotage : Office de Tourisme de l'Agglomération Havraise, CCI, Entreprises	Critères d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> - Observatoire - Suivi des résultats par note au Comité de Pilotage trimestriel.
---	--

PROGRAMME 21 TOURISME – FAVORISER LES PRATIQUES DE DÉCOUVERTE À TRAVERS L'ITINÉRANCE DOUCE TOUT AU LONG DU LINEAIRE

Référence aux enjeux et objectifs du schéma d'aménagement Seine-Aval

Enjeu : Conforter un développement économique durable

Objectif stratégique : Développer une offre spécifique Vallée de la Seine, adaptée aux attentes des clientèles

Le cadre stratégique et réglementaire

5^{ème} Plan Départemental de Développement Touristique de la Seine-Maritime

- Encourager le maillage du territoire en chemins de randonnée par le biais du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires
- Mise en place de dispositifs pour favoriser le développement des voies douces (réalisation des infrastructures / équipements connexes / création de circuits cyclotouristiques)
- Développement des itinéraires de découverte thématiques, culturels et identitaires

5^{ème} Schéma Départemental de Développement Touristique de l'Eure :

- Incitation à la création d'itinéraires de découverte
- Poursuite de la politique départementale des véloroutes et des voies vertes
- Accompagnement d'actions en faveur d'une gestion durable des sentiers de randonnée (en lien avec le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée)

Au niveau français, le **schéma national des véloroutes et voies vertes** a été adopté par le Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIADT) du 15 décembre 1998. Il propose la réalisation, en France, d'un réseau structurant de 7 000 à 9 000 km maillant l'ensemble du territoire.

Une **voie verte** est une voie de communication en site propre, réservée aux déplacements non motorisés : cyclistes, piétons, joggers, rollers, personnes à mobilité réduite...

Une **véloroute** est un itinéraire, d'intérêt départemental, régional, national ou européen, réservé aux cyclistes empruntant tantôt des routes partagées à faible circulation – inférieures à 1000 véhicules/jour –, tantôt des voies vertes.

Les schémas Départementaux des véloroutes et voies vertes :

Le Département de l'**Eure** a depuis 2002 décidé de constituer un réseau de 369 km de véloroutes et de 156 km de voies vertes, sur douze axes au total (dont la Vallée de la Seine de Vernon aux Andelys). Plus de 15 M€ sont prévus pour la mise en œuvre du schéma départemental des véloroutes et voies vertes.

En **Seine-Maritime**, le Département déploie son réseau de voies douces à partir de trois itinéraires existants, conformément au schéma départemental adopté en 2005 :

- la véloroute du Val de Seine (120 km)
- la véloroute du Littoral (172 km), complétée par la voie verte Côte d'Albâtre Pays de Caux
- l'Avenue verte dans le cadre de l'itinéraire du Paris Londres

PDIPR et PDESI

Issus de la loi du 22 juillet 1983, les **Plans Départementaux des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)** constituent des outils légaux d'organisation et de développement économique du tourisme local. Leur objectif est de favoriser la découverte de sites naturels et de paysages ruraux en menant des actions sur la continuité des itinéraires et sur la conservation des chemins.

Obligation légale mise en place par les Conseils Généraux, les PDIPR ont une fonction de protection des circuits et de leur continuité et facilitent l'essor de la randonnée :

- en proposant des moyens de pérenniser les circuits,
- et en harmonisant les projets d'aménagement.

La loi sur le sport du 6 juillet 2000, modifiant la loi n° 84-610, est à l'origine de la création des **Commissions et Plans Départementaux des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature (CDESI - PDESI)**. Cette loi marque la reconnaissance, par le législateur, des sports de nature comme fait social et économique à part entière.

L'article L. 311-3 du Code du Sport prévoit que les Départements sont responsables de l'élaboration des PDESI et de la constitution des CDESI, et que les PDIPR sont intégrés dans le PDESI.

Le Département de Seine-Maritime a installé sa CDESI en juin 2008.

Les objectifs du PDESI 76 :

- identifier les ESI
- protéger les ESI
- garantir l'accessibilité des ESI
- proposer à l'inscription des itinéraires de qualité touristiques, sportives, environnementales

Dans le cadre de la mise en place du PDESI et compte tenu de l'intégration du PDIPR au PDESI, le Département de Seine-Maritime révisé actuellement le réseau d'itinéraires de randonnée porté par les structures intercommunales.

Le contexte

Les circuits de randonnée (pédestre, cycliste, équestre) sont d'excellents outils permettant de concilier **découverte du territoire et respect de l'environnement**. Ils participent à l'attractivité touristique de la destination et à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

La Vallée de la Seine a un potentiel important en matière d'itinérance, cependant, l'offre reste encore à construire. Une attention particulière doit être apportée à la **continuité des itinéraires** : cette continuité permettra de rassembler les territoires au sein d'une même destination.

Les possibilités de **randonnées pédestres** en Vallée de la Seine sont très nombreuses, que ce soit en forêt (forêt domaniale de Bord-Louviers, forêt de la Londe-Rouvray, forêt de Roumare, forêt de Brotonne) ; en milieu rural (la Maison du Parc notamment marque le départ de nombreuses randonnées en milieu rural), et même en milieu urbain (les « aggro-balades » de la CREA). Plusieurs centaines de kilomètres de chemins balisés maillent le territoire, allant de la petite promenade (moins de 5 km) à la randonnée d'une demi-journée (jusqu'à 20 km). La Vallée est également longée par le **GR 2**, sentier de grande randonnée joignant Dijon au Havre en passant par Paris et en suivant en majeure partie le cours de La Seine.

Les possibilités de **randonnées équestres** sont plus limitées : le potentiel existe mais l'offre n'est pas encore structurée. Le groupe de travail "Normandie à cheval" est en train de réfléchir sur la création d'une offre à l'échelle de la Grande Normandie en 3 étapes:

- priorité 1: créer un itinéraire linéaire traversant les 2 Régions (Départ au Mont Saint Michel, arrivée à déterminer en Seine-Maritime)
- priorité 2: créer des itinéraires par thématique, ayant un sens d'un point de vue géographique et en terme d'image (impressionnisme, vallée de Seine...)
- priorité 3: ajouter quelques boucles locales existantes.

Les **véloroutes et voies vertes** offrent des espaces sécurisés pour la découverte du territoire, à destination des cyclistes principalement. Une portion de véloroute d'une dizaine de kilomètres, réalisée par le Département de Seine-Maritime, existe entre Petiville et Villequier. Le projet est à terme de relier Elbeuf au Havre par la véloroute du Val de Seine, soit plus de 120 km. Le prolongement jusqu'à Vernon est inscrit dans le schéma départemental des voies vertes de l'Eure, mais pas encore réalisé.

Les **routes touristiques** permettent de mettre en réseau des espaces naturels et sites de visite autour d'une thématique identitaire du territoire.

En Vallée de la Seine, le Parc Naturel Régional a créé la Route des Fruits, la Route des Chaumières et la Route du Blé au Pain. Il en assure l'animation et la promotion. Le projet de Route des Panoramas a été initié en 2004 par le Parc. Le principe est de proposer une lecture du paysage à partir de points hauts offrant une vision large sur la Vallée de la Seine. Pour l'instant circonscrit au territoire du Parc, ce projet pourrait être étendu à l'ensemble de la Vallée de la Seine Normande.

Plusieurs autres routes touristiques passent par la Vallée de la Seine (en totalité ou en partie) mais se prolongent hors des frontières régionales :

- la plus importante et la mieux structurée : la Route Historique des Abbayes Normandes (sur les 33 abbayes, 9 sont situées en Vallée de la Seine),
- la Route Historique Normandie Vexin,
- la Route des Maisons d'Écrivains.

Enfin, la présence des **bacs de Seine** (8 passages d'eau – 10 millions de passagers par an) est un service indispensable rendu à la population locale et une particularité digne d'intérêt pour un public touristique, à coupler avec les itinéraires le long des berges pour une découverte de la Vallée en rive droite et en rive gauche.

Les objectifs du programme

Il s'agit de **créer un réseau irriguant le territoire** (itinérance à pied, à vélo, à cheval, voire en voiture ou en bateau cf fiche 22) **et reliant entre eux des pôles touristiques**.

L'itinérance est donc :

- un vecteur de découverte du territoire, l'itinéraire devenant un outil pour amener le public dans les pôles,
- un produit nature à part entière.

Il s'agit alors de **traiter à la fois l'itinéraire en lui-même, et les étapes qui vont le jalonner** (cf fiche programme 20) afin de concevoir une **chaîne de déplacement** (importance de la signalétique), mais aussi une **chaîne d'offre, de services, de prestations**.

Ce programme vise donc à utiliser les vecteurs de découverte du territoire que sont les circuits de randonnées, les véloroutes et voies vertes et les routes touristiques pour promouvoir la destination et proposer une alternative concrète aux modes de circulation polluants.

L'itinérance en bord de Seine peut également participer à la réappropriation du fleuve par les habitants, par le développement d'une **accessibilité diversifiée au fleuve** (à mettre en lien avec la fiche programme 22).

Les interfaces avec les autres volets du schéma

Économie : Générer de l'économie touristique avec des services de location de vélo, de petite restauration...

Berges (environnement) : Les aménagements de berges peuvent intégrer les usages récréatifs. Les zonages PPRI / PPRT sont à prendre en compte dans la définition des tracés.

Paysage : La notion d'itinérance est à rapprocher de la fiche programme 15 intitulée « Voir la Seine et aménager les accès aux berges » (dont fiches projets 13 à 17 sur la véloroute du Val de Seine)

Les acteurs

Acteurs concernés

Les collectivités territoriales (Région Haute-Normandie, Départements Seine-Maritime et Eure),
Les intercommunalités
Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande
VNF / GPMH / GPMR
Les Offices de Tourisme
Les associations de routes touristiques
Les Fédérations de randonnée et de cyclotourisme

Animation : les deux Départements

Les projets

- » 21-1 : Véloroute du Val de Seine (cg76)
- » 21-2 : Réalisation de la voie verte Vallée de la Seine (CAPE)
- » 21-3 : Création de circuits touristiques et d'itinéraires de randonnée (CAPE)
- » 21-4 : Randonnée au GPS (CVS)
- » 21-5 : Plan aggro-vélo (CREA)
- » 21-6 : Mise en tourisme des routes touristiques sur le territoire du Parc (PNR BSN)
- » 21-7 : Animation de la Route des Fruits à travers la valorisation des produits et savoir-faire agricoles (PNR BSN)
- » 21-8 : Création d'un « Itinéraire High Tech » (D)
- » 21-9 : Schéma Directeur de la Randonnée (Agglo Havraise)

Les financements

FICHE PROJET 21-1 : VELOROUTE DU VAL DE SEINE

<p>Maître d'ouvrage : Département de Seine Maritime Délégation de maîtrise d'ouvrage à la CREA sur certains tronçons</p> <p>Informations concernant la rédaction de la fiche Interlocuteur technique : Benoît SILVESTRE / Béatrice BOURGUIGNON</p> <p>Date transmission information : mai 2010</p>	<p>Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable Valoriser les atouts environnementaux et paysagers dans les projets de territoire</p> <p>Référence fiche programme : 21 Tourisme – Favoriser les pratiques de découverte à travers l'itinérance douce tout au long du linéaire 15 Paysage – Voir la Seine et aménager les accès aux berges</p>
---	---

<p>Nature</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Études</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Investissements</p> <p><input type="checkbox"/> Fonctionnement</p> <p><input type="checkbox"/> autres...</p>	<p>Horizon</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)</p>	<p>Échéancier (si phases) :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011 – 2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 4</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 5</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2009	2010	2011 – 2013	Phase 1				Phase 2				Phase 3				Phase 4				Phase 5			
	2009	2010	2011 – 2013																							
Phase 1																										
Phase 2																										
Phase 3																										
Phase 4																										
Phase 5																										

<p>Description du projet :</p> <p>Le Département de Seine-Maritime réalise la véloroute du Val de Seine, longue de 120 km, reliant Elbeuf au Havre en passant par Rouen, alternant des sections en site propre et en site partagé. Il s'agit d'un outil touristique à part entière, à valoriser en tant que tel.</p> <p>Détail des tronçons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tancarville – Notre Dame de Gravenchon 12 km (en phase d'étude) - Notre Dame de Gravenchon – Petiville 9 km (début des travaux en 2010) - Petiville – Villequier 10 km (déjà opérationnel) - Villequier – Caudebec en Caux 5 km (début des travaux en 2010) - Caudebec en Caux – Jumièges - Jumièges – Duclair 18 km avec passage en rive gauche (début des travaux en 2010) - Duclair – St Pierre de Manneville - St Pierre de Manneville – Val de la Haye 13 km en site propre (début des travaux en 2010) - Val de la Haye jusqu'à Elbeuf. <p>L'ensemble des informations sur ces sections est détaillé dans les fiches 15-13 à 15-17.</p>	<p>Partenaires techniques :</p> <p><i>Intercommunalités</i> <i>PNR BSN</i> <i>Services de l'Etat</i> <i>Grand Port Maritime de Rouen</i> <i>Communes</i></p>
---	---

Liens avec le fleuve

Cheminement doux le long des berges de Seine

Plan de financement

Dépenses d'investissement : voir détail dans les fiches concernées

Dépenses de fonctionnement :

Recettes (Études et travaux) :

Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)

Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués :
 Voir partenaires techniques

Critères d'évaluation :
 Fréquentation de la véloroute
 Présence de la véloroute dans les supports de communication

FICHE PROJET 21-2 : REALISATION DE LA VOIE VERTE VALLEE DE SEINE

<p>Maître d'ouvrage : CG 27 Pilotage CAPE/CG27</p> <p>Informations concernant la rédaction de la fiche</p> <p>Interlocuteur technique : Emmanuelle RENOUF</p> <p>Date transmission information : 04 mai 2010</p>	<p>Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable Valoriser les atouts environnementaux et paysagers dans les projets de territoire</p> <p>Référence fiche programme : 21 Tourisme – Favoriser les pratiques de découverte à travers l'itinérance douce tout au long du linéaire 15 Paysage – Voir la Seine et aménager les accès aux berges</p> <p>Lien avec stratégie de territoire : Contrat d'Agglomération</p>
--	---

<p>Nature</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Études</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Investissements</p> <p><input type="checkbox"/> Fonctionnement</p> <p>▫ autres...</p>	<p>Horizon</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)</p>	<p>Échéancier (si phases) :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011 – 2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1</td> <td></td> <td>Etude</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 4</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 5</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2009	2010	2011 – 2013	Phase 1		Etude		Phase 2				Phase 3				Phase 4				Phase 5			
	2009	2010	2011 – 2013																							
Phase 1		Etude																								
Phase 2																										
Phase 3																										
Phase 4																										
Phase 5																										

<p>Description du projet :</p> <p><u>Contexte :</u> Le Conseil Général de l'Eure, dans le cadre d'une politique départementale, a élaboré son Schéma des véloroutes et voies vertes afin de développer le tourisme vert et les itinéraires de loisirs. Le territoire de la CAPE est concerné par ces liaisons notamment sur la vallée de Seine avec les communes de Gasny, Sainte Geneviève lès Gasny, Giverny et Vernon.</p> <p>Il s'agirait donc de relier ces 4 communes par la réalisation d'une voie verte d'environ 16 kms, en site propre et voies partagées permettant d'accueillir cyclistes, piétons, rollers et personnes à mobilité réduite. Il s'agit avant tout d'un itinéraire de promenade plutôt qu'un axe de cyclotourisme même s'il fait parti d'un itinéraire longue distance. L'itinéraire proposé devrait traverser le site des Tourelles et du vieux moulin de Vernon, permettant ainsi aux touristes et utilisateurs de faire une halte dans un site totalement dédié aux loisirs et à la détente, tout en se rendant vers la commune la plus touristique du Département : Giverny.</p> <p><u>Objectifs :</u></p> <p>Créer des itinéraires de loisirs verts pour la population locale et les touristes dans un souci de valorisation du patrimoine. Diversifier et enrichir l'offre de loisirs pour permettre à la population de redécouvrir le patrimoine du territoire. Dynamiser le développement des réseaux cyclables départementaux et régionaux.</p>	<p>Partenaires techniques :</p> <p>CAPE Département (EAD) Région Communes concernées ...</p>
--	---

Liens avec le fleuve	
Itinéraire en bord / à proximité de la Seine	
Plan de financement	
Dépenses d'investissement 2008-2013 : 1 600 000 €	Recettes (Études et travaux) :
Dépenses de fonctionnement :	

Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)

<p>Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués : Comité de pilotage</p> <p>Conseil Général de l'Eure, Conseil Régional de Haute Normandie, Eure Tourisme de l'Eure, communes, Eure Aménagement Développement, DIREN, CAPE.</p>	<p>Critères d'évaluation :</p> <p>Réalisation de la voie verte et fréquentation. Qualité de la promotion et de l'animation autour de l'équipement...</p>
--	--

FICHE PROJET 21-3 : CREATION DE CIRCUITS TOURISTIQUES ET D'ITINERAIRES DE RANDONNEE


Maître d'ouvrage : CAPE		Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable Valoriser les atouts environnementaux et paysagers dans les projets de territoire																									
Informations concernant la rédaction de la fiche Interlocuteur technique : Emmanuelle RENOUF Date transmission information : 04 mai 2010		Référence fiche programme : 21 Tourisme – Favoriser les pratiques de découverte à travers l'itinérance douce tout au long du linéaire 15 Paysage – Voir la Seine et aménager les accès aux berges Lien avec stratégie de territoire : Contrat d'Agglomération																									
Nature <input checked="" type="checkbox"/> Études <input checked="" type="checkbox"/> Investissements <input type="checkbox"/> Fonctionnement <input type="checkbox"/> autres...	Horizon <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans) <input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans) <input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)	Échéancier (si phases) : <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th style="width: 15%;"></th> <th style="width: 15%;">2009</th> <th style="width: 15%;">2010</th> <th style="width: 15%;">2011 – 2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 4</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 5</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			2009	2010	2011 – 2013	Phase 1				Phase 2				Phase 3				Phase 4				Phase 5			
	2009	2010	2011 – 2013																								
Phase 1																											
Phase 2																											
Phase 3																											
Phase 4																											
Phase 5																											
Description du projet : <u>Contexte :</u> La CAPE a réalisé en 2007, une étude en interne sur la définition et l'organisation des réseaux de chemins sur l'ensemble de son territoire. Le majeur constat de cette dernière est que le réseau de randonnée actuel est désorganisé et qu'il ne permet pas de répondre à une demande prononcée. Aussi, la CAPE souhaite mettre en œuvre sa stratégie de développement et d'aménagement de circuits touristiques et itinéraires de randonnées de façon cohérente, structurée et organisée et ceci à l'échelle de son territoire afin de répondre au mieux aux attentes des habitants et touristes. Plusieurs projets prioritaires ont ainsi été identifiés. Répartis sur l'ensemble du territoire et localisés sur des secteurs géographiques stratégiques en matière de randonnée, ils sont adaptés aux principales thématiques touristiques qui qualifient le territoire de la CAPE et peuvent répondre à des publics cibles différents. Il s'agit notamment de la création de 3 sentiers de randonnées de découverte des pratiques agricoles (inaugurés en 2008), d'un sentier de découverte de la botanique en forêt de Bizy (Vernon) – en cours, d'une route touristique du patrimoine, de circuits de découvertes des principales villes et villages touristiques de la CAPE avec système d'audioguidage et d'une étude pour la création d'un itinéraire de promenade sur les bords de Seine en rive Gauche (de Vernon à Saint-Pierre d'Autils)		Partenaires techniques : Région Département Comité départemental de randonnées pédestres Communes ...																									
<u>Objectifs :</u> Mettre rapidement en place une offre diversifiée structurée et organisée à l'échelle du territoire A terme, créer une grande boucle GRP sur l'ensemble du territoire qui viendrait créer une nouvelle offre touristique à coupler avec de l'hébergement.																											

Liens avec le fleuve	
Itinéraires à proximité de la Seine (et pour l'un d'entre eux en bord de Seine direct)	
Plan de financement	
Dépenses d'investissement 2008-2013 : 235 341 € Dépenses de fonctionnement :	Recettes (Études et travaux) :
Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)	
Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués : Comité de pilotage Conseil Général de l'Eure, Conseil Régional de Haute Normandie, CAPE, Direction Régionale du Tourisme (DRT), Eure Tourisme, CDRP 27, OTC des Portes de l'Eure, Communes, Chambre d'Agriculture de l'Eure, associations locales et prestataires touristiques locaux, associations locales, ALFA...	Critères d'évaluation : Fréquentation des circuits, enquêtes de satisfaction auprès des utilisateurs, pérennité des tracés...

FICHE PROJET 21-4 : RANDONNEE AU GPS

<p>Maître d'ouvrage : CVS</p> <p>Informations concernant la rédaction de la fiche Interlocuteur technique : N. DEMUNCK</p> <p>Date transmission information : 14 mai 2010</p>	<p>Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable</p> <p>Référence fiche programme : 21 Tourisme – Favoriser les pratiques de découverte à travers l'itinérance douce tout au long du linéaire</p> <p>Lien avec stratégie de territoire : Schéma local de Développement touristique</p>
--	--

<p>Nature</p> <p><input type="checkbox"/> Études</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Investissements</p> <p><input type="checkbox"/> Fonctionnement</p> <p><input type="checkbox"/> autres...</p>	<p>Horizon</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)</p>	<p>Échéancier (si phases) :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011 – 2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1</td> <td></td> <td></td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 4</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 5</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2009	2010	2011 – 2013	Phase 1			X	Phase 2				Phase 3				Phase 4				Phase 5			
	2009	2010	2011 – 2013																							
Phase 1			X																							
Phase 2																										
Phase 3																										
Phase 4																										
Phase 5																										

<p>Description du projet (contexte – objectifs -) :</p> <div style="display: flex; align-items: flex-start;">  <div style="flex-grow: 1;"> <p>La randonnée au GPS est en plein essor. Les fabricants l'ont bien compris et proposent maintenant de nombreux modèles répondant aux besoins des randonneurs. La démarche s'inscrit également dans une démarche de développement durable avec une diminution significative d'une consommation papier souvent difficile à maîtriser car souvent gratuite.</p> <p>2 vitesses d'utilisation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) le téléchargement des fiches depuis le site Internet (opérationnel depuis février dernier) 2) la location d'appareils pour les touristes non équipés et/ou novices sur cette nouvelle technologie. </div> </div>	<p>Partenaires techniques :</p> <p>IGN CDT CVS (webmestre) Thesaurus (prestataire technique privé)</p>
--	--

Liens avec le fleuve

Offre (encore) différenciante et novatrice – image dynamique et développement durable
 Itinéraires à proximité de la Seine

Plan de financement

Dépenses d'investissement : 6000 € (soit 12 appareils d'un coût unitaire approximatif de 500 €) Dépenses de fonctionnement : /	Recettes : Location possible sur les 3 antennes d'accueil Subventions : à préciser
---	--

Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)

Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués : CVS CDT PNRBS ONF Associations de randonneurs	Critères d'évaluation : Nombre de téléchargements depuis le site Internet Nombre de locations d'appareils
--	---

FICHE PROJET 21-5 : PLAN AGGLO VELO

<p>Maître d'ouvrage : CREA / Département / Etat / Ville de Rouen / GPMR</p> <p>Informations concernant la rédaction de la fiche</p> <p>Interlocuteur technique : Frédéric Girault</p> <p>Date transmission information : 17/05/2010</p>	<p>Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable Valoriser les atouts environnementaux et paysagers dans les projets de territoire</p> <p>Référence fiche programme : 21 Tourisme – Favoriser les pratiques de découverte à travers l'itinérance douce tout au long du linéaire 15 Paysage – Voir la Seine et aménager les accès aux berges</p> <p>Lien avec stratégie de territoire : Contrat d'Agglomération</p>
---	---

<p>Nature</p> <p><input type="checkbox"/> Études</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Investissements</p> <p><input type="checkbox"/> Fonctionnement</p> <p><input type="checkbox"/> autres...</p>	<p>Horizon</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)</p>	<p>Échéancier (si phases) :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011 – 2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 4</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 5</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2009	2010	2011 – 2013	Phase 1	X	X	X	Phase 2				Phase 3				Phase 4				Phase 5			
	2009	2010	2011 – 2013																							
Phase 1	X	X	X																							
Phase 2																										
Phase 3																										
Phase 4																										
Phase 5																										

<p>Description du projet (contexte – objectifs -) :</p> <p>Afin de favoriser le développement de l'utilisation de modes doux de déplacement, la CREA et ses partenaires prévoient de créer des aménagements cyclables cohérents à l'échelle du territoire.</p> <p>Ces pistes doivent contribuer à renforcer la part modale du vélo dans les déplacements des habitants, mais également des touristes, notamment sur les aménagements prévus en bord de Seine, dans la forêt de Roumare ou permettant une liaison de Seine à Seine.</p> <p>Cette politique est renforcée par la mise en place par la CREA de dispositifs de location de vélos (Vélo'R).</p>	<p>Partenaires techniques :</p> <p>CREA/Département/GPMR/Etat/Ville de Rouen</p>
---	---

Liens avec le fleuve

Développement des possibilités d'itinérance le long du fleuve

Plan de financement

<p>Dépenses d'investissement pour la totalité du plan Agglo-vélo : 16 893 645€ HT</p> <p>Dépenses d'investissement pour les tronçons longeant la Seine et pour la liaison Seine à Seine : 3 920 000 € HT</p> <p>Dépenses de fonctionnement : 300 000€ HT</p>	<p>Recettes pour la totalité du plan agglo-vélo :</p> <p>Région : 4 626 000€ HT</p> <p>Département : 6 456 000€ HT</p> <p>Recettes pour les tronçons longeant la Seine et pour la liaison Seine à Seine :</p> <p>Région : 1 054 687,36 € HT</p> <p>Département : 1 472 048,07 € HT</p>
--	--

Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)

<p>Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués : Communes concernés, Conseil Général Comité de pilotage</p>	<p>Critères d'évaluation :</p>
---	--------------------------------

FICHE PROJET 21-6 : MISE EN TOURISME DES ROUTES TOURISTIQUES SUR LE TERRITOIRE DU PARC

<p>Maître d'ouvrage : Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande</p> <p>Informations concernant la rédaction de la fiche</p> <p>Interlocuteur technique : Isabelle VAUCHEL</p> <p>Date transmission information : 19 mai 2010</p>	<p>Référence enjeu de Grande Seine : -Conforter un développement économique durable -Valoriser les atouts environnementaux et paysagers</p> <p>Référence fiche programme : 21 Tourisme – Favoriser les pratiques de découverte à travers l'itinérance douce 24 Tourisme – Créer une dynamique de réseau entre les acteurs 15 Paysage – Voir la Seine et aménager les accès aux berges</p> <p>Lien avec stratégie de territoire : Charte du territoire du Parc</p>
---	--

Nature	Horizon	Échéancier (si phases) :			
<input checked="" type="checkbox"/> Études	<input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans)		2009	2010	2011 – 2013
<input checked="" type="checkbox"/> Investissements	<input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans)	Phase 1		X	X
<input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement	<input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans)	Phase 2			
<input type="checkbox"/> autres...	<input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)	Phase 3			
		Phase 4			
		Phase 5			

<p>Description du projet (contexte – objectifs -) :</p> <p>Le Parc a créé (années 1990) les Routes des Fruits et des Chaumières qui ont fait l'objet d'un balisage sur le terrain afin de favoriser la découverte du territoire. La route des Fruits fait l'objet d'une extension sur la boucle d'Anneville-Ambourville : cet itinéraire propice à l'itinérance douce empruntera en partie la future véloroute de la vallée de la Seine.</p> <p>Les éditions touristiques de ces 2 routes (30 000 en français et 10 000 en anglais chacune pour 2 ans) sont épuisées car elles font l'objet d'une forte demande tant par les professionnels que par les visiteurs. Leur contenu est particulièrement riche et apprécié des visiteurs.</p> <p>Toutefois ces routes doivent faire l'objet d'une animation, mise en réseau des acteurs et nouvelle dynamique promotionnelle afin de mieux valoriser l'offre qui s'y rattache.</p> <p><u>Actions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etat des lieux de l'existant : - Analyse des emplacements et du contenu des panneaux et de leur pertinence en liaison avec l'évolution du paysage environnant ; - Etude concernant l'intermodalité avec l'accès aux vélos, les possibilités de desserte par les transports en commun en partenariat avec les Départements; - Animation des routes (lien avec la fiche valorisation des produits agricoles et des savoir-faire pour la Route des Fruits), développement d'activités dans les sites et chez les prestataires (stage torchis, soirée contes, randonnée thématique accompagnée...); - Définition des actions de communication dont l'édition de nouveaux documents ; - Mise en marché de l'offre avec les partenaires ; 	<p>Partenaires techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chambres consulaires - Communauté de Communes - Pays - Communes - Offices de Tourisme - CDT 76 et 27 - CRT Normandie - Départements et Région - Prestataires et acteurs économiques - associations locales...
--	---

Liens avec le fleuve	
Ces routes se trouvent en majeure partie le long de la Seine dont elles permettent une découverte qui revêt un caractère pittoresque lors des traversées en bac.	
Plan de financement	
Dépenses d'investissement : 3 500 € sur 2 ans Dépenses de fonctionnement : 28 000 € sur 2 ans Puis 10 000 €/an à partir de 2012	Recettes (Études et travaux) : Contrat de Parc FEADER à l'étude
Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)	
Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués : Comité de pilotage <ul style="list-style-type: none"> - Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande - Départements et Région - Chambres consulaires - OT, CDT - Représentants prestataires et acteurs locaux - ... 	Critères d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> - Acteurs engagés dans le réseau - Diffusion documentation - Fréquentation routes / enquête qualitative et quantitative auprès des prestataires

FICHE PROJET 21-7 : ANIMATION DE LA ROUTE DES FRUITS A TRAVERS LA VALORISATION DES PRODUITS ET SAVOIR-FAIRE AGRICOLES

Maître d'ouvrage : Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande		Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable																					
Informations concernant la rédaction de la fiche Interlocuteur technique : Mathilde ALLARD		Référence fiche programme : 21 Tourisme – Favoriser les pratiques de découverte à travers l'itinérance douce tout au long du linéaire 8 Économie – Différencier et diversifier l'activité de production agricole																					
Date transmission information : 19 mai 2010		Lien avec stratégie de territoire : Charte du territoire du Parc et contrat de Parc																					
Nature <input type="checkbox"/> Études <input checked="" type="checkbox"/> Investissements <input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement <input type="checkbox"/> autres...	Horizon <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans) <input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans) <input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)	Échéancier (si phases) : <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011 – 2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td></td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> <td></td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Phase 4</td> <td></td> <td></td> <td>X</td> </tr> </tbody> </table>			2009	2010	2011 – 2013	Phase 1		X		Phase 2			X	Phase 3			X	Phase 4			X
	2009	2010	2011 – 2013																				
Phase 1		X																					
Phase 2			X																				
Phase 3			X																				
Phase 4			X																				
Description du projet (contexte – objectifs -) : Contexte du projet : <p>Le territoire du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande a été marqué au cours des siècles par les divagations de la Seine. Celle-ci a créé de méandres en méandres, un paysage diversifié : falaises et coteaux escarpés, forêts, terrasses alluvionnaires et marais.</p> <p>Les productions agricoles de la vallée de Seine sont liées à ce paysage. Les élevages occupent zones humides et coteaux. Les arbres fruitiers, cultivés sur les bords de Seine, profitent du climat favorable de la vallée. Le maintien de la qualité de ces paysages est dépendant de ces systèmes agricoles traditionnels. C'est dans ce double objectif, que depuis 1992, le parc participe à la mise en œuvre des mesures agro-environnementales sur son territoire. Aujourd'hui, le Parc souhaite développer plus avant ses efforts d'animation auprès des producteurs en inscrivant les productions respectueuses de l'environnement et du paysage dans la durabilité.</p> <p>La route des fruits a été choisie comme fil conducteur pour expérimenter de nouvelles méthodes de valorisation des productions et savoir-faire agricoles. Mêlant approche touristique, animations culturelles, éducation à l'environnement... et constituant un réseau vivant d'acteurs... le challenge est d'inventer une autre manière de valoriser nos « + parc ».</p>		Partenaires techniques : <ul style="list-style-type: none"> - Chambre d'Agriculture 76 - CCI - CVS - CREA - Acteurs économiques de la route des fruits (producteurs, restaurateurs, artisans d'art, etc...) 																					
Objectifs du projet : Objectifs stratégiques : <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les produits et savoir-faire agricoles du territoire - Faire vivre la Route des Fruits 		Objectifs opérationnels : <ul style="list-style-type: none"> - Connaître et faire connaître les produits et les savoir-faire agricoles du parc 																					

<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en réseau et consolider les liens entre les acteurs de cette route - Favoriser l'appropriation de la route des fruits et l'appartenance au territoire du Parc par les prestataires afin qu'ils contribuent à sa valorisation et sa promotion - Développer l'animation et la mise en tourisme de la route des fruits - Faire savoir notre savoir-faire <p>Plan d'action :</p> <p>Phase 1 : Connaître et faire connaître les produits du parc et les savoir-faire agricoles</p> <ul style="list-style-type: none"> o Réalisation d'un guide des produits et les savoir-faire agricoles du parc o Réalisation de formation « cuisine » pour apprendre à cuisiner les produits locaux à destination des restaurateurs, tables d'hôtes, voire particuliers. o Identifier l'ensemble des prestataires (agriculteurs, restaurateurs, artisans...) de la route des fruits afin de constituer un réseau d'acteurs. o Valoriser les lieux de vente de produits agricoles situés sur la route des fruits, via la mise en place d'une signalétique <p>Phase 2 : Mise en réseau des acteurs de la Route des fruits</p> <ul style="list-style-type: none"> o Proposer aux prestataires des journées de formation et des outils de communication pour qu'ils puissent être des « ambassadeurs » du parc. o Organiser des journées d'échanges entre prestataires o Proposer des animations spécifiques auprès des écoles situées sur la route des fruits intégrant la rencontre d'un agriculteur <p>Phase 3 : Mise en valeur des produits et savoir-faire sur la Route des fruits</p> <ul style="list-style-type: none"> o Editer un nouveau document d'information route des fruits intégrant une identification des prestataires (y compris une plaquette enfant) o Réaliser une exposition itinérante d'objets chez les prestataires o Intégrer les prestataires dans la programmation des animations culturelles et touristiques de la Route des fruits et développer des programmations multi-thématiques <p>Phase 4 : Faire savoir notre savoir-faire</p> <ul style="list-style-type: none"> o Communication sur l'expérimentation o Transfert. 	
Liens avec le fleuve	
<p>Située le long de la seine, la route des fruits crée un itinéraire permettant de découvrir le fleuve. Empruntant la vélo route et traversant la Seine par le bac, on peut appréhender l'impact de la Seine sur les paysages : zones humides issues de ses divagations et vergers bénéficiant de son micro-climat. Producteurs, restaurateurs et artisans feront découvrir leur savoir-faire tout au long de cet itinéraire.</p>	
Plan de financement	
<p>Dépenses d'investissement :</p> <p>Dépenses de fonctionnement :</p> <p>55.000 € sur 2 ans</p>	<p>Recettes (Études et travaux) :</p> <p>Contrat de Parc : 20.000 €</p> <p>Autres financements à rechercher (FEADER, etc...)</p>
Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)	

<p>Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués : Comité de pilotage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande - Producteurs de la route des fruits - Restaurateurs de la route des fruits - Artisans d'art - Ecoles - Communautés de communes et d'agglomération - CG 27 et 76 - Conseil Régional - Chambre d'Agriculture 27 - GRABHN - DRAF - Défis Ruraux - Association Pomologique 	<p>Critères d'évaluation :</p> <p>Indicateurs à suivre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acteurs engagés dans le réseau • Fréquentation Route des fruits / Enquête fréquentation • Nombre d'animation réalisé / nombre de participants
---	---

FICHE PROJET 21-8 : CREATION D'UN « ITINERAIRE HIGH TECH »

<p>Maître d'ouvrage : Départements de Seine Maritime et de l'Eure</p> <p>Informations concernant la rédaction de la fiche</p> <p>Interlocuteur technique : Clémence THIEUSLIN (Dominique LE DOYEN)</p> <p>Date transmission information : 19 mai 2010</p>	<p>Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable</p> <p>Référence fiche programme : 21 Tourisme – Favoriser les pratiques de découverte à travers l'itinérance douce tout au long du linéaire</p>
---	---

<p>Nature</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Études</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Investissements</p> <p><input type="checkbox"/> Fonctionnement</p> <p><input type="checkbox"/> autres...</p>	<p>Horizon</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)</p>	<p>Échéancier (si phases) :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011 – 2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 4</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 5</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2009	2010	2011 – 2013	Phase 1				Phase 2				Phase 3				Phase 4				Phase 5			
	2009	2010	2011 – 2013																							
Phase 1																										
Phase 2																										
Phase 3																										
Phase 4																										
Phase 5																										

<p>Description du projet :</p> <p>Il s'agit de s'appuyer sur les vecteurs d'itinérance existants (véloroutes, routes touristiques) pour créer un itinéraire de découverte high tech (via des contenus embarqués) propre à la Vallée de la Seine, par exemple par le biais :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de commentaires audioguidés téléchargeables à écouter sur son propre matériel (téléphone portable ou lecteur MP3), - d'un système de flash codes / QR codes tel qu'il en existe sur les « chemins impressionnistes » - d'un système plus complet alliant texte, photo, vidéo, audio et géolocalisation en location dans les offices de tourisme et principaux sites touristiques du réseau. <p>Une étude technique permettra de choisir la solution technique la plus adaptée à une itinérance linéaire, sur un grand territoire.</p> <p>Les thématiques développées dans ce support seront choisies en lien avec les partenaires locaux, à partir des éléments identitaires de la destination.</p>	<p>Partenaires techniques :</p> <p>CDT OTSI PNR BSN Pays d'accueil touristique + prestataire retenu</p>
--	--

Liens avec le fleuve

Cheminement le long des berges de Seine, commentaires sur le fleuve

Plan de financement

<p>Coût de l'étude : 40 000 €</p> <p>Dépenses d'investissement : à préciser</p> <p>Dépenses de fonctionnement :</p>	<p>Recettes (Études et travaux) :</p>
---	---------------------------------------

Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)

<p>Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués :</p> <p>CDT / OTSI / PNR / PAT</p>	<p>Critères d'évaluation :</p> <p>Nombre de fichiers téléchargés et / ou de supports loués</p>
--	--

FICHE PROJET 21-9 : SCHEMA DIRECTEUR DE LA RANDONNEE

<p>Maître d'ouvrage : Office de Tourisme de l'Agglomération Havraise</p> <p>Informations concernant la rédaction de la fiche Interlocuteur technique : Marine RUQUIER Date transmission information : 3/06/10</p>	<p>Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable Valoriser les atouts environnementaux et paysagers dans les projets de territoire</p> <p>Référence fiche programme : 21 Tourisme – Favoriser les pratiques de découverte à travers l'itinérance douce tout au long du linéaire 15 Paysage – Voir la Seine et aménager les accès aux berges</p> <p>Lien avec stratégie de territoire :</p>
--	---

Nature	Horizon	Échéancier (si phases) :		
		2009	2010	2011 – 2013
<input checked="" type="checkbox"/> Études	<input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans)			
<input type="checkbox"/> Investissements	<input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans)		×	
<input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement	<input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans)			×
<input type="checkbox"/> autres...	<input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)			

<p>Description du projet (contexte – objectifs -) :</p> <p>Mise en place du Schéma Directeur de la Randonnée sur la CODAH et la Communauté de Commune de Saint Romain de Colbosc.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recenser les randonnées sur le territoire de la CODAH - Recenser les véloroutes sur le territoire de la CODAH - Diagnostiquer l'état des chemins existants (balisage, entretien...) - Relier les itinéraires intercommunaux - Créer les liens complémentaires pour accroître l'offre randonnée. - Mettre en place une politique de produits packages (randonnée, hébergements, activités.) 	<p>Partenaires techniques :</p> <p>CODAH CG 76 AURH FFR CCSRC Collectivités locales</p>
---	---

Liens avec le fleuve

Création de Randonnées possibles le long de la Seine

Plan de financement

Dépenses d'investissement : 150 000 € Dépenses de fonctionnement : 130 000 €	Recettes (Études et travaux) : CODAH → 30 000 € Commune → 1 500 000 € CG 76 → 70 000 € CCSRC → 10 000 €
---	---

Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)

Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués : Charte d'engagement avec des critères de qualité environnementale a minima sur les bases du PDIPR du Conseil Général. Acteurs impliqués : Les financeurs, les associations du territoire pratiquantes, Office de Tourisme. Comité de pilotage : Les financeurs, les associations du territoire pratiquantes, Office de Tourisme ainsi que l'association des Elus de l'Estuaire.	Critères d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> - Observatoire - Rapport d'activité annuel validé par les Elus des Collectivités
--	---

PROGRAMME 22 TOURISME – DÉVELOPPER UNE OFFRE DE TOURISME FLUVIAL

Référence aux enjeux et objectifs du schéma d'aménagement Seine-Aval

Enjeu : **Conforter un développement économique durable**

Objectif stratégique : Développer une offre spécifique Vallée de la Seine, adaptée aux attentes des clientèles

Le cadre stratégique et réglementaire

Code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure

Schéma directeur des embarcadères/débarcadères pour l'accueil des paquebots fluviaux sur l'axe Seine-Escaut élaboré par VNF :

- Anticiper l'augmentation du nombre de paquebots fluviaux sur l'Axe Seine suite à l'ouverture du Canal Seine Nord Europe en 2015
- Répondre aux besoins des croisiéristes en matière d'aménagement des sites d'escale
- Proposer des escales attractives qui permettent aux territoires de valoriser leur potentiel touristique, profitant ainsi des retombées économiques générées par les croisières fluviales
- Apporter un conseil aux aménageurs publics ou privés par le biais d'une charte d'aménagement des escales.

Précisions sur les contraintes de navigation :

- Sur le plan domanial, la Seine est sous l'autorité des Grands Ports Maritimes de Rouen et du Havre, de Tancarville au Pont Jeanne d'Arc.
- Sur le plan de la sécurité, le fleuve est sous l'autorité des Affaires Maritimes, de Tancarville au Pont Jeanne d'Arc, ce qui implique la présence d'un pilote de Seine à bord du navire sur ce périmètre.
- À partir du Pont Jeanne d'Arc vers l'amont, les bateaux naviguent sur la partie fluviale (compétence VNF). Il est nécessaire d'embarquer un pilote uniquement si le capitaine ne dispose pas de titre de conduite conforme à la réglementation fluviale.

Le contexte

Le tourisme fluvial peut prendre plusieurs formes et se décline en plusieurs activités :

- **Les croisières fluviales** de plusieurs jours à bord de bateaux hôtels (paquebots fluviaux ou péniches hôtels). La clientèle des croisières fluviales est essentiellement étrangère, et en particulier américaine. En Vallée de la Seine, on dénombre 8 bateaux, tous au départ de Paris. Le projet de canal Seine Nord Europe va engendrer un développement des croisières sur la Seine, à condition d'adapter les possibilités d'escales (certaines étant déjà saturées).
- **Les bateaux-promenade ou bateaux à passagers** : promenade courte de une à quelques heures, au maximum pour la journée. L'offre de promenades sur la Seine est très limitée sur le périmètre, avec seulement trois bateaux à l'heure actuelle :
 - Le Guillaume le Conquérant, basé à Poses, qui navigue entre Elbeuf et Vernon
 - Le Cavalier de la Salle, bateau vedette de 48 places qui propose des visites du Port de Rouen
 - L'Intens I qui envisage des trajets Vernon – Les Andelys
- **La location de coches de plaisance**, généralement pour un week-end ou une semaine, pour 3 à 12 personnes,
- **La plaisance fluviale privée**, se pratiquant soit à bord de bateaux habitables, soit à bord de petites

unités de promenade

- **Le nautisme de proximité** (canotage, pêche en barque, canoë-kayak, aviron...)
- **Les bateaux-animation** (restaurants, concerts...)

La demande pour les croisières et les bateaux à passagers représente l'essentiel du tourisme fluvial. La Vallée de la Seine a un réel potentiel de développement sur ces deux produits, à condition de créer les équipements et services nécessaires, et de maîtriser les contraintes liées à la navigation, en particulier en aval de Rouen.

Le tourisme fluvial ne doit pas être déconnecté de la mise en valeur du patrimoine lié au fleuve : ce programme intègre donc la mise en réseau des sites et la création d'un équipement entièrement dédié au fleuve, support de cette mise en réseau.

Les objectifs du programme

Ce programme vise à :

- Créer les conditions nécessaires pour le **développement de la croisière fluviale**, en matière d'équipements, services, gestion des escales...
- **Offrir aux habitants et aux touristes la possibilité de découvrir la Vallée de la Seine depuis le fleuve**, sur de courtes ou de longues distances
- **Diversifier la pratique du fleuve** en coordonnant les activités de tourisme fluvial, de randonnées, de loisirs et de visites (en lien avec les fiches programmes 20 et 21)
- **Faciliter l'implantation de porteurs de projets privés** en anticipant leurs besoins (études de marché, communication, infrastructures...)
- **Mettre en valeur le patrimoine lié au fleuve** à travers la mise en réseau de sites et la création d'un équipement structurant

Les interfaces avec les autres volets du schéma

Économie : Réussir à concilier la montée en puissance du transport fluvial de marchandises (fiche programme 7) et le développement d'une offre touristique sur le fleuve

Berges (environnement) : Aménagement des berges pour l'accueil d'escales

Paysage : La vision depuis le fleuve donne aux paysages de la Seine une autre dimension

Les acteurs

Acteurs concernés

Les collectivités territoriales et intercommunalités

VNF

Les Ports de Rouen et du Havre

Les professionnels du transport fluvial

Les Offices de Tourisme

Les Chambres de commerce

Les CDT et le CRT

Animation : les deux Départements

Démarche préalable à l'action

Création d'un groupe de travail Tourisme fluvial de manière à :

- connaître précisément les contraintes et les potentialités de l'activité en Vallée de la Seine
- s'accorder sur les zones prioritaires de développement (réhabilitation / création d'embarcadères)
- mettre en cohérence les projets locaux

- partager les savoir-faire et les bonnes expériences
- se mettre en capacité de répondre aux sollicitations des professionnels prêts à s'installer sur le territoire

Les projets

- » 22-1 : Étude navettes fluviales (CREA)
- » 22-2 : Bateau promenade (CVS)
- » 22-3 : Bateau promenade à Vernon (CDT27)
- » 22-4 : Nouveaux embarcadères à Caudebec en Caux (CVS)
- » 22-5 : Mise en tourisme du site des Tourelles à Vernon (CAPE)
- » 22-6 : Création de la Maison du Fleuve (ND)
- » 22-7 : Extension du port de plaisance de Rouen (CREA)
- » 22-8 : Mise en réseau des sites liés au patrimoine fluvial (ND)
- » 22-9 : Étude croisière maritime – Rouen (GPMR)
- » 22-10 : Développement des croisières fluviales (Agglo Havraise)
- » 22-11 : Réhabilitation du port de plaisance des Andelys (Ville des Andelys)

Les financements

FICHE PROJET 22-1 : ETUDE D'OPPORTUNITE ET DE FAISABILITE DU DEVELOPPEMENT DE NAVETTES FLUVIALES/MARITIMES SUR L'AXE SEINE CREA

Maître d'ouvrage : CREA Informations concernant la rédaction de la fiche Interlocuteur technique : la CREA (Priscilla de Sainte Marie) Date transmission information : 17/05/2010	Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable Référence fiche programme : 22 Tourisme – Développer une offre de tourisme fluvial Lien avec stratégie de territoire :
---	---

Nature <input checked="" type="checkbox"/> Études <input type="checkbox"/> Investissements <input type="checkbox"/> Fonctionnement <input type="checkbox"/> autres...	Horizon <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans) <input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans) <input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)	Échéancier (si phases) : <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011 – 2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 4</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 5</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2009	2010	2011 – 2013	Phase 1		X		Phase 2		X		Phase 3		X		Phase 4				Phase 5			
	2009	2010	2011 – 2013																							
Phase 1		X																								
Phase 2		X																								
Phase 3		X																								
Phase 4																										
Phase 5																										

Description du projet (contexte – objectifs -) : <p>La Seine est un élément incontournable du territoire de la CREA, mais sa vocation touristique nécessite d'être davantage développée. En effet l'offre touristique liée à la voie d'eau est restreinte (les seules visites sur l'eau pour des touristes venant à Rouen sont celles proposées par le GPMR).</p> <p>L'étude a donc pour objectif de s'interroger sur le potentiel que peut représenter la Seine pour le transport de voyageurs et la mise en place d'une navette fluviale/maritime, que celle-ci soit à vocation touristique et/ou à destination des utilisateurs des transports en commun.</p> <p>Il s'agira dans une première phase d'effectuer un diagnostic local de la Seine, de l'activité touristique existante et de l'utilisation des transports en commun sur le territoire.</p> <p>La seconde phase sera consacrée à la réalisation d'une étude de marché permettant, sur la base du diagnostic réalisé, de mesurer l'intérêt d'une clientèle pour une navette fluviale/maritime et de justifier de l'opportunité de sa mise en place, qu'elle soit à vocation touristique et/ou de transports en commun.</p> <p>Au vu des opportunités identifiées de développement d'une offre de navettes sur la Seine, la dernière phase devra apporter des préconisations sur les modalités de leur mise en œuvre.</p>	Partenaires techniques : CREA, VNF, GPMR, OT
---	--

Liens avec le fleuve

Etudier le potentiel de développement de nouveaux produits touristiques sur l'axe Seine

Plan de financement

Dépenses d'investissement : Dépenses de fonctionnement : 67 000€ TTC	Recettes (Études et travaux) : 20 000€ (Région FRACIT sollicité) 5 600€ (VNF sollicité)
---	---

Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)

Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués : Comité de pilotage : CREA/Département/Région/VNF/GPMR/OT Rouen	Critères d'évaluation :
--	-------------------------

FICHE PROJET 22-2 : BATEAU PROMENADE

<p>Maître d'ouvrage : CVS</p> <p>Informations concernant la rédaction de la fiche Interlocuteur technique : N. DEMUNCK</p> <p>Date transmission information : 14 mai 2010</p>	<p>Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable</p> <p>Référence fiche programme : 22 Tourisme – Développer une offre de tourisme fluvial</p> <p>18 Tourisme – Optimiser la mise en marché</p> <p>Lien avec stratégie de territoire :</p>
--	---

<p>Nature</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Études</p> <p><input type="checkbox"/> Investissements</p> <p><input type="checkbox"/> Fonctionnement</p> <p><input type="checkbox"/> autres...</p>	<p>Horizon</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)</p>	<p>Échéancier (si phases) :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011 – 2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td></td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 4</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 5</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2009	2010	2011 – 2013	Phase 1		X		Phase 2			X	Phase 3				Phase 4				Phase 5			
	2009	2010	2011 – 2013																							
Phase 1		X																								
Phase 2			X																							
Phase 3																										
Phase 4																										
Phase 5																										

<p>Description du projet (contexte – objectifs -) :</p> <p>Véritable colonne vertébrale et voie de communication majeure en Haute-Normandie, la Seine est un élément incontournable du patrimoine naturel et culturel régional et possède un fort potentiel d'attractivité, que le Département a clairement identifiée en l'inscrivant parmi les contrats de destination pilotés par le CDT 76 et en commanditant une étude sur la stratégie de développement touristique de la vallée de Seine.</p> <p>Les balades en Seine représentent en moyenne 11 % de la demande globale d'information exprimée auprès de l'office de tourisme et plus particulièrement de son antenne de Caudebec en Caux, directement située en bord de Seine. Les agents de voyages réceptifs régionaux (groupes) attestent également une récurrence de la demande toute l'année.</p> <p>Les enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bâtir une image forte, valorisante et identitaire du Pays, et accroître son attractivité • Animer le territoire en le rendant plus vivant (sur le fleuve et autour du fleuve) par de la production et de l'animation • Amener des flux pour irriguer le territoire • Développer l'activité économique territoriale • Favoriser la cohésion sociale en liant plus fortement la rive droite et la rive gauche du fleuve. <p>Les actions possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • développer des partenariats et de la mise en réseau : public/privé (loueurs de bateaux...), départements et territoires voisins, Loisirs/Culture/Tourisme • créer une production touristique en s'appuyant notamment sur les sites de proximité • renforcer les aménagements existants et étudier l'opportunité de créations complémentaires • attirer et soutenir les équipements (en particulier bateaux à passagers) et les prestations et services associés (restauration, visites et/ou audioguidage, hébergement, etc) • renforcer la visibilité et la commercialisation du tourisme fluvial à travers des outils adaptés (brochures groupes, référencement Internet, produits individuels packagés) avec le soutien direct de l'office de 	<p>Partenaires techniques :</p> <p><i>Pilote de Seine</i></p> <p><i>Commission Tourisme</i></p> <p><i>OTCVS</i></p> <p><i>VNF</i></p> <p><i>GPM de Rouen</i></p> <p><i>Département</i></p> <p><i>Région</i></p> <p><i>Etat (DIRECCTE)</i></p> <p><i>CDT</i></p> <p><i>CRT</i></p> <p><i>PNRBS</i></p> <p><i>Communes riveraines</i></p> <p><i>etc</i></p>
--	--

tourisme du Pays Caux vallée de Seine et de ses contacts réseaux touristiques et institutionnels.	
Liens avec le fleuve	
Potentiel de développement de nouveaux produits touristiques sur le fleuve	
Plan de financement	
Dépenses d'investissement : 50 K€ (étude) 300 K€ (investissement bateau) Dépenses de fonctionnement : 120 K€ en moyenne : à affiner en fonction du bateau (mode propulsion notamment), de sa capacité d'accueil et par voie de conséquence de son équipage (nb de salariés + pilotage éventuel) -	Recettes (Études et travaux) : Etude 50 % FRACIT Investissement : à préciser
Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)	
Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comité de pilotage ▪ CVS ▪ Office de tourisme ▪ PNRBS ▪ Partenaires privés (à préciser) 	Critères d'évaluation : Nombre de passagers et chiffre d'affaires

FICHE PROJET 22-3 : BATEAU PROMENADE A VERNON

<p>Maître d'ouvrage : Eure Tourisme</p> <p>Informations concernant la rédaction de la fiche Interlocuteur technique : G. HENRY – M. MEIGNEN</p> <p>Date transmission information : 8 juin 2010</p>	<p>Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable</p> <p>Référence fiche programme : 22 Tourisme – Développer une offre de tourisme fluvial</p> <p>18 Tourisme – Optimiser la mise en marché</p> <p>Lien avec stratégie de territoire :</p>
---	---

Nature	Horizon	Échéancier (si phases) :		
Études <input type="checkbox"/> Investissements <input type="checkbox"/> Fonctionnement <input type="checkbox"/> autres...	X Court terme (0-3 ans) <input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans) <input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)	2009	2010	2011 – 2013
	Phase 1			X
	Phase 2			
	Phase 3			
	Phase 4			
	Phase 5			

<p>Description du projet (contexte – objectifs -) : Véritable colonne vertébrale et voie de communication majeure en Haute-Normandie, la Seine est un élément incontournable du patrimoine naturel et culturel régional et possède un fort potentiel d'attractivité, que le Département de l'Eure et Eure Tourisme ont identifiés comme incontournable et identitaire de la destination Eure.</p> <p>Les demandes de balades en Seine ne sont pas aujourd'hui satisfaites. Les services commerciaux des CDT et les agents de voyages réceptifs régionaux (groupes) attestent une récurrence de la demande toute l'année.</p> <p>Le projet d'implantation d'un entrepreneur batelier parisien prendra forme début 2011 à travers la mise à demeure d'un bateau à passager, l'Intens, destiné exclusivement à la clientèle groupes. Connu favorablement des services de VNF et accompagné par les services d'ingénierie d'Eure Tourisme, ce porteur de projets jouit d'une excellente renommée et d'une expérience longue de 40 ans sur la Seine à Paris.</p> <p>Les enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accroître l'attractivité du territoire, • Animer le territoire en le rendant plus vivant (sur le fleuve et autour du fleuve) par de la production et de l'animation • Amener des flux pour irriguer le territoire • Développer l'activité économique territoriale en favorisant l'apport d'affaires pour l'opérateur <p>Les actions possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • créer une production touristique en s'appuyant notamment sur les sites de proximité • renforcer les aménagements existants et étudier l'opportunité de créations complémentaires • attirer et soutenir les équipements (en particulier bateaux à passagers) et les prestations et services associés (restauration, visites et/ou audioguidage, hébergement, etc) • renforcer la visibilité et la commercialisation groupes du tourisme fluvial à travers des outils adaptés avec le soutien direct d'Eure Tourisme. 	<p>Partenaires techniques :</p> <p>VNF Département de l'Eure CDT27 Ville de Vernon CAPE</p>
--	--

Liens avec le fleuve

Potentiel de développement de nouveaux produits touristiques sur le fleuve

Plan de financement	
Dépenses d'investissement : 35 K€ Dépenses de fonctionnement : porteur privé	Recettes (Études et travaux) : Investissement : Ducs d'Albe et raccordements divers
Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)	
Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Eure Tourisme ▪ Conseil général de l'Eure ▪ Ville de Vernon ▪ CAPE ▪ Office de tourisme local ▪ Partenaires privés (à préciser) 	Critères d'évaluation : Nombre de passagers et chiffre d'affaires

FICHE PROJET 22-4 : NOUVEAUX EMBARCADERES A CAUDEBEC EN CAUX

Maître d'ouvrage : CVS Informations concernant la rédaction de la fiche Interlocuteur technique : à préciser Date transmission information : 14 mai 2010	Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable Référence fiche programme : 22 Tourisme – Développer une offre de tourisme fluvial Lien avec stratégie de territoire :
---	---

Nature <input type="checkbox"/> Études <input checked="" type="checkbox"/> Investissements <input type="checkbox"/> Fonctionnement <input type="checkbox"/> autres...	Horizon <input type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans) <input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans) <input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)	Échéancier (si phases) : <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011 – 2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 4</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 5</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2009	2010	2011 – 2013	Phase 1				Phase 2				Phase 3				Phase 4				Phase 5			
	2009	2010	2011 – 2013																							
Phase 1																										
Phase 2																										
Phase 3																										
Phase 4																										
Phase 5																										

Description du projet (contexte – objectifs -) : Les équipements actuels situés à Caudebec en Caux sont vieillissants et de plus en plus lourds à entretenir. Il serait utile d'envisager l'installation de 2 embarcadères ajustables pour les bateaux promenade, hôtels et croisières Pour répondre aux attentes des professionnels de la voie d'eau et leur permettre de développer leur activité dans le respect des normes en vigueur (notamment en termes de sécurité et d'accueil des personnes à mobilité réduite (PMR), une étude de conception a été lancée par le siège de VNF afin de définir les caractéristiques techniques d'un modèle d'embarcadère ajustable. L'étude a abouti à la définition d'un modèle d'embarcadère ajustable télécommandé depuis le bateau. Le modèle d'embarcadère répond à toutes les spécifications de la procédure embarcadère, notamment en termes de solidité, stabilité, sécurité et accueil des PMR.	Partenaires techniques : VNF GPM Rouen Autorités Maritimes et Portuaires compétentes Services techniques CVS
--	---

Liens avec le fleuve

Adaptation des équipements à la volonté de développer le tourisme fluvial

Plan de financement

Dépenses d'investissement : 640 K€ (320 K€ TTC/embarcadère) Dépenses de fonctionnement : à préciser (maintenance technique)	Recettes : Une taxe d'accostage sera prochainement à l'étude. Subventions : à préciser
--	---

Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)

Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués : CVS VNF GPM Rouen Autorités Maritimes et Portuaires compétentes Services techniques CVS Compagnies de croisières et autres usagers	Critères d'évaluation : Nombre d'escales Indice satisfaction des usagers : équipages et passagers
--	--

FICHE PROJET 22-5 : MISE EN TOURISME DU SITE DES TOURELLES A VERNON

<p>Maître d'ouvrage : CAPE / ville de Vernon</p> <p>Informations concernant la rédaction de la fiche</p> <p>Interlocuteur technique : Emmanuelle RENOUF</p> <p>Date transmission information : 04 mai 2010</p>	<p>Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable</p> <p>Référence fiche programme : 22 Tourisme – Développer une offre de tourisme fluvial</p> <p>Lien avec stratégie de territoire : Contrat d'Agglomération</p>
--	--

<p>Nature</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Études</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Investissements</p> <p><input type="checkbox"/> Fonctionnement</p> <p><input type="checkbox"/> autres...</p>	<p>Horizon</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)</p>	<p>Échéancier (si phases) :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011 – 2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 4</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 5</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2009	2010	2011 – 2013	Phase 1				Phase 2				Phase 3				Phase 4				Phase 5			
	2009	2010	2011 – 2013																							
Phase 1																										
Phase 2																										
Phase 3																										
Phase 4																										
Phase 5																										

<p>Description du projet :</p> <p><u>Contexte :</u></p> <p>Dans le cadre du précédent contrat d'agglomération, une étude fluviale pour le réaménagement et le désenvasement de la halte fluviale - base nautique des Tourelles à Vernon a été réalisée, concluant au potentiel touristique et économique du site. En parallèle, une étude de programmation de valorisation touristique du site des Tourelles a été confiée au cabinet Kanopée début 2007.</p> <p>Cette dernière préconise un programme d'aménagement global pour la mise en tourisme du site dans son ensemble. Il nécessitera une mise en œuvre progressive et phasée sur la durée du contrat 2008-2013 et ceci dans le respect d'une démarche environnementale de qualité. Pour rappel, ce site touristique a été clairement identifié comme site prioritaire du Schéma de développement touristique de la CAPE permettant un lien fort avec Giverny (3.5 kms), notamment grâce à la future voie verte « vallée de Seine » qui devrait traverser, à terme, le site des Tourelles.</p> <p>Actuellement ce site multi-usages accueille des locaux d'associations, un parc ouvert au public, un centre de loisirs (géré par la CAPE), une cantine scolaire et n'est donc pas propice au développement touristique pourtant évident du fait de la présence du château des Tourelles et du vieux moulin suspendu. Aussi, le projet global d'aménagement du site consiste à donner une vocation entièrement touristique et de loisirs aux Tourelles et d'en faire un lieu incontournable ouvert au public avec accueil plaisance, guinguette/restauration et hébergements touristiques, développement des activités ludiques et sportives, animation et location vélos sur la future voie verte....(Cf. Etude Kanopée).</p> <p>La première étape pour la mise en tourisme du site consiste au désenvasement et au réaménagement de la halte fluviale. Le programme d'aménagement a été approuvé et la maîtrise d'œuvre pour la réalisation de cette action confiée à la société Sogreah en fin d'année 2007. Parallèlement à ces actions, des études complémentaires doivent être engagées dès 2010, notamment pour le déplacement du centre de loisirs (lieux, dimensionnement, coûts..., en maîtrise d'ouvrage CAPE), l'aménagement du quai croisiéristes en rive gauche (accès et stationnement autocaristes..., en maîtrise d'ouvrage</p>	<p>Partenaires techniques :</p> <p>Région CG 27 VNF DREAL ABF Ville de Vernon ...</p>
--	--

<p>CAPE) et l'aménagement des bords de Seine sur la rive gauche avec création d'une promenade suspendue (2011, en maîtrise d'ouvrage Ville).</p> <p>Concernant l'étude de déplacement du centre de loisirs, l'aménagement qui sera réalisé (construction et/ou réhabilitation d'un (ou deux) nouveau centre de loisirs sur un autre site) sera conditionné aux résultats avancés par cette dernière.</p> <p>Sur la période 2011-2012, des locaux seront créés pour l'association du Yacht Club et le rez-de-chaussée du Château des Tourelles sera aménagé en point d'accueil touristique et accueil plaisance - capitainerie.</p> <p>La deuxième étape d'aménagement du site, dépendante de l'étude de déplacement du centre de loisirs, sera très probablement réalisée sur la période 2011 – 2013 et fera l'objet d'un avenant au Contrat. Cette étape consistera en : l'aménagement de la guinguette/restauration et des hébergements touristiques ; la création des compléments d'installations et de services mis à disposition des plaisanciers et utilisateurs de la future voie verte (sanitaires, location vélos, laverie...) ; la réalisation des parkings et des aménagements paysagers ; et l'aménagement de l'île St-Jean (hébergements touristiques de groupes, activités de nature, passerelle...).</p> <p>Récapitulatif des opérations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude pour le déplacement du (ou des) centre(s) de loisirs, - Etude pour le réaménagement du quai croisière en rive gauche, - Désenvasement et suivi de la maîtrise d'œuvre de la halte fluviale, - Création de locaux pour l'association du Yacht Club, - Aménagement de la halte fluviale, - Aménagement du quai croisière, - Aménagement du rez-de-chassée du Château des Tourelles, - Etude aménagement des bords de Seine (rive gauche), - Déplacement et/ou création d'un (ou deux) centre de loisirs, - <i>Transformation du site des Tourelles (travaux d'aménagement) – Avenant au Contrat</i> <p><u>Objectif :</u></p> <p>Conformément aux objectifs fixés dans le 5^{ème} Schéma Départemental du Tourisme (fiche A4.3) et dans le Contrat 276 (fiche A1 « Valorisation touristique du territoire haut-normand »), créer un site de loisirs, d'hébergements touristiques et de détente avec une qualité des équipements sportifs nautiques en vallée de Seine pour l'ensemble de la population et des touristes</p>	
---	--

Liens avec le fleuve	
Site en bord de Seine Activités nautiques et fluviales	
Plan de financement	
Dépenses d'investissement 2008-2013 : 7 191 750 € (hors aménagement du site - Cf. ci-dessus en italique)	Recettes (Études et travaux) : Subvention CG 27 et Région
Dépenses de fonctionnement :	
Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)	

<p>Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués : Comité de pilotage</p> <p>Conseil Général de l'Eure, Conseil Régional de Haute Normandie, CAPE, Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), Direction Régionale du Tourisme (DRT), Voies Navigables de France (VNF), Ville de Vernon, Associations locales (Yacht club, SPN canoë kayak, Emulation Nautique de Vernon (Aviron)...), Comité Départemental du Tourisme de l'Eure (CDT de l'Eure), Architecte des bâtiments de France (ABF), ...</p>	<p>Critères d'évaluation :</p> <p>Fréquentation du site par les habitants, les touristes, taux d'occupation des hébergements, taux de fréquentation de l'équipement de restauration, nombre d'escales de plaisanciers. Fréquentation et résultats des clubs en place. Estimation de l'attractivité des touristes de Giverny vers ce nouveau site...</p>
---	---

FICHE PROJET 22-6 : CREATION DE LA MAISON DU FLEUVE

<p>Maître d'ouvrage : ND</p> <p>Informations concernant la rédaction de la fiche Interlocuteur technique : Dpt 76 (Clémence Thieuslin)</p> <p>Date transmission information : mai 2010</p>	<p>Référence enjeu du schéma : Conforter un développement économique durable</p> <p>Référence fiche programme : 22 Tourisme – Développer une offre de tourisme fluvial 24 Tourisme – Créer une dynamique de réseau entre les acteurs</p> <p>Lien avec stratégie de territoire :</p>
---	---

<p>Nature</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Études</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Investissements</p> <p><input type="checkbox"/> Fonctionnement</p> <p><input type="checkbox"/> autres...</p>	<p>Horizon</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/></p>	<p>Échéancier (si phases) :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2010</th> <th>2011</th> <th>2012 ++/++</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1</td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td></td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> <td></td> <td>Après 2012</td> </tr> </tbody> </table>		2010	2011	2012 ++/++	Phase 1	x	x		Phase 2			x	Phase 3			Après 2012
	2010	2011	2012 ++/++															
Phase 1	x	x																
Phase 2			x															
Phase 3			Après 2012															

<p>Description du projet (objectifs) :</p> <p>Riche de ses spécificités paysagères et environnementales ; forte de ses activités économiques ayant façonné historiquement l'identité de la Vallée et de ses habitants, la Seine se doit d'être « dotée » d'un équipement structurant à rayonnement régional, voire national.</p> <p>A l'instar des initiatives récentes menées sur le Rhône, l'idée de la création d'une Maison du Fleuve viserait notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître et valoriser les offres culturelles (technique, industrielle, itinérance, agrotourisme,..), patrimoniales (abbayes) et de loisirs existantes sur tout le linéaire ; - Être un lieu d'expositions culturelles (showroom), de service documentaire et scientifique et d'échanges pédagogiques sur l'évolution de la Vallée (les métiers, les activités nautiques, l'évolution des rôles joués par le fleuve en matière d'aménagement du territoire,..) ; - Être le support de la mise en réseau des acteurs en lien direct avec le fleuve (mission de coordination / pilotage d'opérations structurantes – cf fiche projet 22-8). <p>Concernant la mise en œuvre de ce projet, trois phases peuvent être définies en lien étroit avec les partenaires directs du futur projet :</p> <p>1/. Rédaction d'un cahier des charges définissant les rôles précis de la Maison du Fleuve, son architecture...,</p> <p>2/. Étude concernant les lieux possibles d'implantation (en lieu et place d'une friche existante ? CF projet 6.3 de Grande Seine / directement sur le fleuve ?)</p> <p>3/. Lancement des programmes d'aménagements (acquisition foncière, travaux,..).</p>	<p>Partenaires techniques : communes + l'ensemble des partenaires en charge de l'aménagement du territoire, du développement touristique et économique de la Vallée.</p>
--	--

Liens avec le fleuve
<p>Cette Maison se veut être le trait d'union entre acteurs locaux (publics et privés) seinomains et eurois au service de la Vallée, de ses territoires et de ses habitants. Elle doit permettre aux visiteurs, de découvrir et /ou mieux connaître la Vallée de la Seine et aux acteurs locaux (habitants, responsables divers) d'en renforcer leur appropriation.</p>

Plan de financement	
<p>Dépenses d'investissement : premiers éléments de chiffrage : ND</p> <p>Dépenses de fonctionnement : ND,</p>	<p>Recettes (origine, partenaires financiers...) :</p> <p>.</p>

Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)	
Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués : Comité de pilotage + comité technique + concertations techniques spécialisées	Critères d'évaluation : Non encore définis mais ces critères seront arrêtés au regard du développement durable. Cette détermination fait l'objet d'une mission dans les études à venir.

FICHE PROJET 22-7 : EXTENSION DU PORT DE PLAISANCE DE ROUEN

Maître d'ouvrage : CREA Informations concernant la rédaction de la fiche Interlocuteur technique : Catherine Goniot Date transmission information : 17/05/2010	Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable Référence fiche programme : 22 Tourisme – Développer une offre de tourisme fluvial Lien avec stratégie de territoire : Contrat d'Agglomération
--	--

Nature <input type="checkbox"/> Études <input checked="" type="checkbox"/> Investissements <input type="checkbox"/> Fonctionnement <input type="checkbox"/> autres...	Horizon <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans) <input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans) <input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)	Échéancier (si phases) : <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011 – 2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1</td> <td></td> <td></td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 4</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 5</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2009	2010	2011 – 2013	Phase 1			X	Phase 2				Phase 3				Phase 4				Phase 5			
	2009	2010	2011 – 2013																							
Phase 1			X																							
Phase 2																										
Phase 3																										
Phase 4																										
Phase 5																										

Description du projet (contexte – objectifs -) : <p>Le secteur nautique connaît depuis plusieurs années un essor considérable, générant une forte demande de points d'amarrage pour les bateaux.</p> <p>A Rouen, dans le cadre d'une reconquête de la Seine, il apparaît donc important de doter le territoire d'un équipement répondant aux attentes des plaisanciers et permettant d'accroître l'attractivité du site.</p> <p>Le projet global visait à la construction d'un port de plaisance dans le bassin Saint Gervais à Rouen. Suite à une première tranche de travaux portant la capacité de l'équipement à 50 anneaux, une seconde tranche est prévue pour doter le port de 150 anneaux.</p> <p>L'objectif est de répondre à une demande des plaisanciers locaux mais également extérieurs au territoire et de participer ainsi au développement de la filière nautique.</p>	Partenaires techniques : GPMR
--	--------------------------------------

Liens avec le fleuve

Doter l'axe Seine d'un nouvel équipement destiné aux activités de plaisance

Plan de financement

Dépenses d'investissement pour la seconde tranche : 6 438 964 € HT Dépenses de fonctionnement :	Recettes (Études et travaux) : Région : 2 000 000€ HT Département : 2 000 000€ HT Ces montants correspondent aux aides devant être attribuées pour l'ensemble du projet (études, travaux port provisoire, travaux port définitif), soit un montant total d'investissement de 8 435 544€
---	---

Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)

Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués : Comité de pilotage	Critères d'évaluation : Taux d'occupation
---	--

FICHE PROJET 22-8 : MISE EN RESEAU DES SITES LIES AU PATRIMOINE FLUVIAL

<p>Maître d'ouvrage : ND</p> <p>Informations concernant la rédaction de la fiche Interlocuteur technique : Département de Seine-Maritime – Clémence THIEUSLIN</p> <p>Date transmission information : 19/05/2010</p>	<p>Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable</p> <p>Référence fiche programme : 22 Tourisme – Développer une offre de tourisme fluvial 24 Tourisme – Créer une dynamique de réseau entre les acteurs 20 Tourisme – Valoriser les pôles touristiques à travers la qualification de l'offre existante</p> <p>Lien avec stratégie de territoire :</p>
--	---

<p>Nature</p> <p><input type="checkbox"/> Études <input type="checkbox"/> Investissements <input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement <input type="checkbox"/> autres...</p>	<p>Horizon</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans) <input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans) <input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)</p>	<p>Échéancier (si phases) :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011 – 2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 4</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 5</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2009	2010	2011 – 2013	Phase 1				Phase 2				Phase 3				Phase 4				Phase 5			
	2009	2010	2011 – 2013																							
Phase 1																										
Phase 2																										
Phase 3																										
Phase 4																										
Phase 5																										

<p>Description du projet (contexte – objectifs -) :</p> <p>Le fleuve, axe de communication, de transport et de déplacement, a façonné non seulement la géographie du territoire, mais aussi son histoire. Elle en est un témoignage vivant.</p> <p>Il existe actuellement plusieurs sites de visite dédiés (entièrement ou partiellement) à la Seine et aux activités économiques liées au fleuve. Cependant, ces sites sont insuffisamment valorisés et la plupart du temps isolés.</p> <p>Il s'agit donc de regrouper l'ensemble des sites témoignant de l'histoire de la Seine et des hommes du fleuve, et de les mettre en réseau autour d'un projet commun de structuration de l'offre. La future Maison de la Seine pourra être le support de cette mise en réseau.</p> <p>Actions possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pass commun à l'ensemble des sites - plaquette de communication présentant les offres dans le cadre de la stratégie de communication Vallée de la Seine - exposition itinérante - programme d'animations autour d'une thématique unique définie conjointement - ... 	<p>Partenaires techniques :</p> <p><i>Sites, musées, ports...</i> CDT / CRT PNR BSN VNF</p>
---	---

Liens avec le fleuve

Permettre une valorisation de la Seine par une meilleure visibilité des sites dédiés à l'histoire du fleuve et de la navigation

Permettre une réappropriation du fleuve par les habitants en améliorant leur connaissance de son rôle dans le développement des territoires

Plan de financement

<p>Dépenses d'investissement :</p> <p>Dépenses de fonctionnement : ND</p>	<p>Recettes (Études et travaux) :</p>
---	---------------------------------------

Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)

<p>Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués : Travail en réseau avec les sites et musées, les ports, les CDT, le Parc, VNF...</p>	<p>Critères d'évaluation : Nombres de sites intégrés dans la démarche Nombre de visites générées par le pass Nombre d'animations communes proposées Évolution de la notoriété et de la fréquentation des sites partenaires</p>
--	--

FICHE PROJET 22-9 : ETUDE CROISIERE MARITIME – ROUEN

Maître d'ouvrage : Grand Port Maritime De Rouen Interlocuteur technique : R. SOENEN Date transmission information : 18.05.10	Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable Référence fiche programme : 22 Tourisme – Développer une offre de tourisme fluvial Lien avec stratégie de territoire :
---	---

Nature	Horizon	Échéancier (si phases) :															
◆ Études ◆ Investissements ◆ Fonctionnement	◆ Court terme (0-3 ans)	<table border="1" style="margin: auto; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 15%;"></td> <td style="width: 15%;">2010</td> <td style="width: 20%;">2011 – 2013</td> </tr> <tr> <td>Phase 1</td> <td>100 K€</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td rowspan="4" style="text-align: center; vertical-align: middle;">A déterminer</td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 4</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 5</td> <td></td> </tr> </table>		2010	2011 – 2013	Phase 1	100 K€		Phase 2		A déterminer	Phase 3		Phase 4		Phase 5	
	2010	2011 – 2013															
Phase 1	100 K€																
Phase 2		A déterminer															
Phase 3																	
Phase 4																	
Phase 5																	

Description du projet (contexte – objectifs -) : Etude de développement et de faisabilité de l'activité croisière maritime sur la commune de Rouen pour : - mettre à niveau aux normes ISPS le terminal croisière sur le musoir Waddington - déterminer les potentialités d'extension et de développement - transférer son exploitation à un tiers à court terme.	Partenaires techniques : CREA et Ville de Rouen
---	---

Liens avec le fleuve

Croisières maritimes

Plan de financement

Dépenses d'investissement : à déterminer Dépenses de fonctionnement : à déterminer	Recettes (Études et travaux) : à déterminer
---	---

Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)

Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués : Comité de pilotage CREA, ville de Rouen, GPMR	Critères d'évaluation : nombre d'escales croisières maritimes
--	---

FICHE PROJET 22-10 : DEVELOPPEMENT DES CROISIERES FLUVIALES

<p>Maître d'ouvrage : Office de Tourisme de l'Agglomération Havraise</p> <p>Informations concernant la rédaction de la fiche Interlocuteur technique : Marine RUQUIER</p> <p>Date transmission information : 03-06-10</p>	<p>Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable</p> <p>Référence fiche programme : 22 Tourisme – Développer une offre de tourisme fluvial</p> <p>Lien avec stratégie de territoire :</p>
---	--

Nature	Horizon	Échéancier (si phases) :		
x Études	<input type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans)	2009	2010	2011 – 2013
x Investissements	x Moyen terme (3-5 ans)	Phase 1		
x Fonctionnement	x Long terme (sup 5 ans)	Phase 2		
<input type="checkbox"/> autres...	<input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)	Phase 3		
		Phase 4		
		Phase 5		

<p>Description du projet (contexte – objectifs -) :</p> <p>Volet 1 : Développement des croisières fluviales sur l'axe Seine (Paris / Rouen / Le Havre)</p> <ul style="list-style-type: none"> - créer une structure d'accueil pour les croisiéristes en escale au Havre - recenser les offres de loisirs - proposer de nouvelles excursions - valoriser les thématiques liées à l'axe Seine (impressionnisme) <p>volet 2 : Développer les promenades fluviales sur l'axe Seine.</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en service un bateau fluvial proposant des promenades à la journée, - ouvrir l'offre aux touristes et à la population locale et régionale, découvrir l'offre de loisirs et d'artisanat 	<p>Partenaires techniques :</p> <p>CODAH CG 76 Compagnies de croisières fluviales CCI Port Région</p>
---	---

Liens avec le fleuve

Valoriser et dynamiser les offres en bord de Seine et sur le fleuve.

Plan de financement

<p><u>Volet 1</u></p> <p>Dépenses d'investissement : elles seront élaborées en fonction des structures et produits à mettre en place.</p> <p>Dépenses de fonctionnement : 30 000 €</p> <p><u>Volet 2</u></p> <p>Dépenses d'investissement : à hauteur du projet de l'investisseur privé. Les collectivités pourront intervenir sur l'accompagnement du bateau et des équipements nécessaires.</p> <p>Dépenses de fonctionnement : 20 000 €</p>	<p><u>Volet 1</u></p> <p>Recettes (Études et travaux) : Office de Tourisme, CODAH, CG 76, collectivités locales, port, CCI</p> <p><u>Volet 2</u></p> <p>Recettes (Études et travaux) : Office de Tourisme, CODAH, les collectivités locales, les porteurs de projets</p>
--	--

Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)

<p>Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués :</p> <p>Comité de pilotage Office de Tourisme de l'Agglomération Havraise, CODAH, les collectivités locales, CCI, Port, Conseil Général, Région, Club Croisière</p>	<p>Critères d'évaluation :</p> <p>Rapport semestriel à la commission tourisme de la CODAH, l'Office de Tourisme de l'Agglomération Havraise et au Club Croisière.</p>
--	---

FICHE PROJET 22-11 : REHABILITATION DU PORT DE PLAISANCE DES ANDELYS

Maître d'ouvrage : Ville des Andelys		Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable																									
Informations concernant la rédaction de la fiche Interlocuteur technique : ? (Yann Marchais cg 27) Date transmission information : 08/06/2010		Référence fiche programme : 22 Tourisme – Développer une offre de tourisme fluvial Lien avec stratégie de territoire : Contrat de Pays Vexin Normand																									
Nature <input type="checkbox"/> Études <input checked="" type="checkbox"/> Investissements <input type="checkbox"/> Fonctionnement <input type="checkbox"/> autres...	Horizon <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans) <input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans) <input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)	Échéancier (si phases) : <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011 – 2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 4</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 5</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			2009	2010	2011 – 2013	Phase 1				Phase 2				Phase 3				Phase 4				Phase 5			
	2009	2010	2011 – 2013																								
Phase 1																											
Phase 2																											
Phase 3																											
Phase 4																											
Phase 5																											
Description du projet (contexte – objectifs -) : - Permettre à la Commune des Andelys de retrouver un port de plaisance pouvant réellement fonctionner. - Mise en valeur de la Vallée de Seine Le port de plaisance de la Commune des Andelys comprend actuellement et connaît un envasement récurrent perturbant fortement son exploitation. La première phase consiste en la pose de palplanches le long de la digue, à l'intérieur du port de plaisance La seconde phase consiste à désenvaser massivement le port de plaisance. L'opération projetée devrait quant à elle, permettre de retirer 6 500 m ³ de boues et permettra enfin au port de plaisance de pouvoir fonctionner correctement.		Partenaires techniques : - Conseil Général de l'Eure, - Conseil Régional de Haute Normandie, - Voies Navigables de France (VNF),																									
Liens avec le fleuve																											
Cette action qui n'avait jamais été réalisée évitera que la digue ne se désagrège à cet endroit. Extraction de sédiments du fond du port.																											
Plan de financement																											
Dépenses d'investissement : Phase 1 = Pose de palplanches : 150 000€HT Phase 2 = Dragage: 200 000€ HT		Recettes: Région: - phase1: 40 500€ Région: - phase2: 35 500€ Ville: - phase1: 109 500€ Ville: - phase2: 164 500€																									
Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)																											
Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués : L'étude devra prendre en compte les indications ressortant de l'étude diagnostic sur le tourisme fluvial de la vallée de la Seine en Haute-Normandie, réalisée par le cabinet OMEGA Consultant, pour le compte de la Région.		Critères d'évaluation : - Réalisation de travaux. - Augmentation des flux du tourisme fluvial																									

PROGRAMME 23 TOURISME – ENCOURAGER LA CREATION D'HEBERGEMENTS DE QUALITE SUR LES CRENEAUX PRIORITAIRES

Référence aux enjeux et objectifs du schéma d'aménagement Seine-Aval

Enjeu : **Conforter un développement économique durable**

Objectif stratégique : Créer les conditions d'un tourisme de qualité en Vallée de la Seine

Le cadre stratégique et réglementaire

5^{ème} Plan Départemental de Développement Touristique de la Seine-Maritime

Fiche action « Soutenir et accompagner le développement de l'offre d'hébergement »

5^{ème} Schéma Départemental de Développement Touristique de l'Eure :

Fiche action « Qualifier et développer les hébergements touristiques »

1^{er} schéma Interrégional de Développement Touristique de la Normandie

Fiche action « Accompagner la qualification et le développement de l'hébergement touristique »

Les dispositifs d'aide aux hébergements des deux Départements et de la Région Haute-Normandie ont été conçus au regard des recommandations du Schéma régional de l'Hébergement Touristique Marchand (2007). Ce schéma a permis de mettre à plat l'ensemble des régimes d'aide afin de les mettre en cohérence et de concentrer les moyens financiers.

Loi Novelli du 22 juillet 2009

Il est à noter que le classement des hôtels a été modifié par l'article 10 de la loi de développement et de modernisation des services touristiques.

Une grille rénovée intègre de nouveaux critères de confort, de qualité de service et de développement durable (par exemple accès à Internet, accessibilité aux personnes handicapées, équipement en ampoule basse consommation, utilisation de produits d'entretien écologique...). Pour être qualifié d'« hôtel de tourisme », un établissement hôtelier doit comporter au moins 6 chambres.

La nouvelle classification hôtelière compte 5 catégories (contre 6 auparavant) :

- elle s'échelonne de 1-étoile à 5-étoiles,
- le « 4-étoiles-Luxe » est remplacé par le 5-étoiles pour les palaces,
- le 0-étoile disparaît.

Le classement reste volontaire, la procédure étant engagée et prise en charge par l'exploitant de l'établissement. Il n'est plus définitif et doit être révisé tous les 5 ans.

À l'issue de la visite de contrôle commandée par l'exploitant au cabinet accrédité de son choix, le cabinet de contrôle remet à l'établissement le rapport et la grille de contrôle portant avis sur la catégorie de classement demandée. L'exploitant soumet ensuite sa demande de classement à la préfecture, qui prend l'arrêté de classement et transmet le dossier complet à Atout France.

Le classement d'un hôtel, effectué selon la réglementation précédente, reste valable jusqu'au 21 juillet 2012, date à partir de laquelle il devra être demandé selon les nouveaux critères.

Le contexte

L'hébergement marchand en Vallée de la Seine représente environ **24 000 lits touristiques**, répartis de la manière suivante :

- 54 % en hôtellerie,
- 32 % en hôtellerie de plein air,
- 6 % en gîtes et meublés,
- 5 % en chambres d'hôtes,
- 3 % en gîtes de groupes.

La répartition de ces lits sur le territoire est très inégale :

- avec un pôle majeur : la CREA (avec environ 8 300 lits, dont 6 600 concentrés sur l'ancien périmètre de l'Agglomération Rouennaise),
- un regroupement important sur la CODAH (3 600 lits),
- deux pôles complémentaires sur la Communauté d'Agglomération Seine Eure (environ 2 700 lits) et la Communauté de Communes Caux Vallée de Seine (2050 lits),
- deux pôles secondaires autour de la Communauté de Communes des Andelys (1700 lits), de la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure (1400 lits),
- Les autres intercommunalités n'atteignent pas 1 000 lits.

De manière générale, les constats sont les suivants :

- L'hôtellerie est concentrée dans les villes et manque de 3 – 4* (avec quelques exceptions notables dans l'Eure),
- L'hébergement rural tire bien son épingle du jeu mais manque de qualification (ex: gîtes Panda...)
- Les hébergements de plein air sont peu nombreux et peu qualifiés, ils ont un fort taux de résidentiel et une clientèle professionnelle très importante.
- Les hébergements de groupes sont en nombre insuffisant ou à requalifier, en particulier en Seine Maritime (notamment dans les bases de loisirs).
- Aucun « resort » n'existe sur le territoire et on ne compte que très peu de projets d'hébergement («tendance Développement Durable») (cabanes dans les arbres, gîtes et chambres d'hôtes HQE, complexes de chalets et canadiennes moyen / haut de gamme).

L'offre d'hébergement marchand en Vallée de la Seine est donc très inégale, aussi bien en termes de qualité que de répartition sur le territoire.

Les objectifs du programme

Au vu de ces constats, l'objectif est :

- d'**améliorer la qualité des hébergements touristiques existants et de leurs prestations** pour les aider à répondre à la demande des clientèles,
- d'**encourager la création d'hébergements marchands sur les créneaux prioritaires** (ceux pour lesquels les carences sont les plus importantes), à savoir :
 - **l'hôtellerie haut de gamme,**
 - **l'hôtellerie de plein air,**
 - **les resorts et hébergements innovants,**
 - **les hébergements de groupes.**

L'accueil de ces établissements suppose de créer les conditions d'attractivité nécessaires. Cela passe par une

politique financière incitative (déjà mise en place par les collectivités), par la possibilité d'identifier du foncier disponible et par un démarchage d'opérateurs privés.

Afin de garantir la qualité des hébergements, il convient d'inciter les porteurs de projets à la **labellisation** et de les sensibiliser aux **démarches de développement durable**. Cependant, afin de ne pas « standardiser » l'offre, plusieurs types de labels peuvent être soutenus :

- Gîtes de France / Clévacances / Accueil Paysan / Fleurs de Soleil
- Normandie Qualité Tourisme / Qualité France / Camping Qualité
- Clef Verte / Écolabel européen
- Tourisme et Handicap
- ...

Les interfaces avec les autres volets du schéma

Économie : Le développement de l'hébergement marchand permettra de renforcer la dimension économique du tourisme

Berges (environnement) :

Paysage : L'intégration paysagère des hébergements (en particulier pour l'hôtellerie de plein air) conditionnera l'attribution des aides publiques

Les acteurs

Acteurs concernés

Les collectivités territoriales et intercommunalités
Les labels d'hébergement
Fédération Départementale d'Hôtellerie de plein air
Les opérateurs privés
Les Offices de Tourisme
Les Chambres de commerce
La Chambre d'agriculture
Seine-Maritime Expansion

Animation : les deux Départements

Les projets

- » 23-1 : Schéma d'hébergement touristique de plein air (CREA)
- » 23-2 : Soutien aux hébergements innovants (CVS)
- » 23-3 : Label Gîtes Panda (PNR BSN)

Les financements

Dispositifs d'aide départementaux et régionaux

FICHE PROJET 23-1 : SCHEMA D'HEBERGEMENT TOURISTIQUE DE PLEIN AIR

<p>Maître d'ouvrage : CREA</p> <p>Informations concernant la rédaction de la fiche Interlocuteur technique : la CREA (Priscilla de Sainte Marie)</p> <p>Date transmission information : 17/05/2010</p>	<p>Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable</p> <p>Référence fiche programme : 23 Tourisme – Encourager la création d'hébergements de qualité sur les créneaux prioritaires</p> <p>Lien avec stratégie de territoire :</p>
--	--

<p>Nature</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Études</p> <p><input type="checkbox"/> Investissements</p> <p><input type="checkbox"/> Fonctionnement</p> <p><input type="checkbox"/> autres...</p>	<p>Horizon</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)</p>	<p>Échéancier (si phases) :</p> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011 – 2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1</td> <td>x</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 4</td> <td></td> <td></td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Phase 5</td> <td></td> <td></td> <td>x</td> </tr> </tbody> </table>		2009	2010	2011 – 2013	Phase 1	x			Phase 2		x		Phase 3		x		Phase 4			x	Phase 5			x
	2009	2010	2011 – 2013																							
Phase 1	x																									
Phase 2		x																								
Phase 3		x																								
Phase 4			x																							
Phase 5			x																							

<p>Description du projet (contexte – objectifs -) :</p> <p>Afin de conforter le développement touristique de son territoire, la CREA a engagé une étude visant à établir un schéma d'hébergement touristique de plein air sur l'ensemble de son périmètre d'intervention comprenant à la fois l'accueil en camping et en camping-cars.</p> <p>La mission vise à réaliser un diagnostic de l'existant et à évaluer les potentialités dans ce domaine, avant d'étudier la faisabilité des projets préconisés (identification de foncier, définition des conditions de mise en œuvre opérationnelle).</p> <p>Elle se décompose en 5 phases :</p> <p>Phase 1. Diagnostic</p> <p>Phase 2 – Organisation spatiale du schéma d'hébergement de plein air</p> <p>Phase 3. Définition des conditions de mise en œuvre, gestion, chiffrage, financements</p> <p>Phase 4. Assistance au montage du dossier de consultation de maîtrise d'œuvre</p> <p>Phase 5. Assistance à l'élaboration du dossier de consultation des entreprises relatif à la gestion des aires d'accueil.</p>	<p>Partenaires techniques : CREA/communes</p>
---	---

Liens avec le fleuve

Diversifier et enrichir l'offre d'hébergement touristique de la vallée de Seine

Plan de financement

<p>Dépenses d'investissement :</p> <p>Dépenses de fonctionnement : 62 000€ TTC</p>	<p>Recettes (Études et travaux) :</p> <p>20 000€ (Région FRACIT)</p>
--	--

Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)

<p>Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués :</p> <p>Comité de pilotage</p>	<p>Critères d'évaluation :</p>
--	--------------------------------

FICHE PROJET 23-2 : SOUTIEN AUX HEBERGEMENTS INNOVANTS

Maître d'ouvrage : CVS Informations concernant la rédaction de la fiche Interlocuteur technique : N. DEMUNCK Date transmission information : 14 mai 2010	Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable Référence fiche programme : 23 Tourisme – Encourager la création d'hébergements de qualité sur les créneaux prioritaires Lien avec stratégie de territoire :
---	---

Nature	Horizon	Échéancier (si phases) :			
<input checked="" type="checkbox"/> Études <input checked="" type="checkbox"/> Investissements <input type="checkbox"/> Fonctionnement <input type="checkbox"/> autres...	<input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans) <input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans) <input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)		2009	2010	2011 – 2013
	Phase 1			X	
	Phase 2			X	
	Phase 3				
	Phase 4				
	Phase 5				

Description du projet (contexte – objectifs -) : Inciter et soutenir la création et le développement de projets de qualité, innovants, identitaires et structurants à vocation touristique qui devront s'appuyer sur un ensemble d'exigences cumulatives pour des projets touristiques s'inscrivant dans la politique de développement territorial durable de pays et apportant une vraie plus-value différenciatrice en termes : <ul style="list-style-type: none"> - d'équipements de loisirs intégrés novateurs autour d'une thématique identitaire de la Normandie et de la vallée de Seine : l'eau/le bien-vivre, - d'éléments de confort et d'ambiance originaux dans leur conception et/ou dans les matériaux utilisés, - de prise en compte forte de l'approche développement durable dans toutes ses composantes : construction, fonctionnement, intégration dans l'environnement de proximité, filières courtes, ... Il s'agirait donc dans un premier temps de définir un cahier des charges précis des modalités d'éligibilité, les taux et plafonds. Dans un second temps, de le développer en lien avec le Département et les services communautaires compétents. Il est actuellement envisagé de réviser les statuts de la CVS pour permettre le développement d'une politique d'aide aux porteurs de projets privés.	Partenaires techniques : Etat (DIRECCTE) Région Département + CDT CVS + OT + Agence Développement Economique du territoire
--	---

Liens avec le fleuve

Qualification, diversification et valorisation d'une offre directement liée au fleuve (fréquentation et appréciation) et à son image.

Plan de financement

Dépenses d'investissement : étude cahier des charges réalisée par l'office de tourisme Subvention envisagée : 20 % des dépenses d'investissement plafonnés à 1500 € par projet. Dépenses de fonctionnement : /	Recettes : / Investissement : /
--	------------------------------------

Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)

Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués : <ul style="list-style-type: none"> ▪ CVS ▪ Office de tourisme ▪ Réseaux réceptifs 	Critères d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets identifiés, retenus et concrétisés • Montant des aides allouées
--	--

FICHE PROJET 23-3 : LABEL GITES PANDA

<p>Maître d'ouvrage : Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande</p> <p>Informations concernant la rédaction de la fiche</p> <p>Interlocuteur technique : Isabelle VAUCHEL</p> <p>Date transmission information : 19 mai 2010</p>	<p>Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable</p> <p>Référence fiche programme : 23 Tourisme – Encourager la création d'hébergements de qualité sur les créneaux prioritaires</p> <p>Lien avec stratégie de territoire : Charte du territoire du Parc Charte Européenne du Tourisme Durable</p>
---	---

<p>Nature</p> <p><input type="checkbox"/> Études</p> <p><input type="checkbox"/> Investissements</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement</p> <p><input type="checkbox"/> autres...</p>	<p>Horizon</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)</p>	<p>Échéancier (si phases) :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011 – 2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1</td> <td></td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 4</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 5</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2009	2010	2011 – 2013	Phase 1		X	X	Phase 2				Phase 3				Phase 4				Phase 5			
	2009	2010	2011 – 2013																							
Phase 1		X	X																							
Phase 2																										
Phase 3																										
Phase 4																										
Phase 5																										

<p>Description du projet (contexte – objectifs -) :</p> <p>Le label Gîtes Panda a été créé en 1993 par le WWF sur la base d'un partenariat tripartite entre le WWF, les Gîtes de France et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France. A l'origine le label était basé sur la qualité environnementale de l'hébergement en terme de biodiversité. Depuis le Grenelle de l'environnement, le label a évolué et ce sont désormais 4 piliers qui structurent la démarche : la protection de la nature, l'éco-habitat, l'éco-citoyenneté, l'accompagnement et la sensibilisation des hôtes sur l'environnement et les actions, animations et atouts du Parc naturel régional où il se situe.</p> <p>La procédure de labellisation a donc évolué. Elle implique la réalisation de diagnostics environnementaux établis à partir du référentiel du WWF, avec les propriétaires afin de déterminer le caractère de recevabilité de leur candidature au label Panda avant de la présenter au WWF.</p> <p>Le propriétaire labellisé s'engage dans une démarche de progrès : le Parc doit ainsi participer à la formation des propriétaires. Le Parc fournit une malle Panda composée d'ouvrages variés sur les aspects environnementaux destinés aux adultes et aux enfants. Le Parc doit réaliser un sentier d'observation de la nature à proximité de l'hébergement ou dans la propriété. Le WWF complète la malle Panda, assure la promotion et l'animation du réseau en partenariat avec les relais des Gîtes de France et les Parcs.</p> <p>L'objectif du Parc est de participer à l'évolution du label. En 2010, 7 hébergements sont labellisés Panda (8 en 2009 mais un propriétaire ne satisfaisait plus au nouveau référentiel). Il conviendrait de pouvoir réunir une offre d'environ 15 à 20 hébergements sur les 5 prochaines années, soit 2 par an en moyenne. Avant de pouvoir attribuer le label, un travail d'accompagnement préalable réalisé par les services du Parc, peut s'avérer nécessaire en terme d'ingénierie sur des domaines comme le paysage, la ressource en eau, les économies d'énergie...</p> <p>Ces hébergements participent à la valeur ajoutée des Parcs et représentent une offre qualifiée particulièrement privilégiée tant sur la qualité du bâti, du paysage que de l'accueil auquel les propriétaires accordent un soin tout particulier.</p>	<p>Partenaires techniques :</p> <p><i>Gîtes de France de L'Eure et de la Seine-Maritime.</i></p> <p><i>Parcs naturels régionaux de Basse-Normandie.</i></p> <p>WWF</p>
---	---

Liens avec le fleuve	
Le territoire du Parc est situé le long de la Seine et de nombreux gîtes labellisés ou potentiellement labellisables se trouvent géographiquement connectés avec le fleuve.	
Plan de financement	
Dépenses d'investissement : Dépenses de fonctionnement : 7 500 € par an	Recettes (Études et travaux) : Contrat de Parc Autres financements ?
Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)	
Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués : Comité de pilotage - Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande - ADETER (gîtes de France 76) - ADETMIR (gîtes de France 27) - WWF	Critères d'évaluation : - Acteurs engagés dans le réseau - Participation aux actions de formation - Participation aux actions de promotion - Enquête qualitative auprès des visiteurs en séjour dans les hébergements

PROGRAMME 24 TOURISME – CREER UNE DYNAMIQUE DE RESEAU ENTRE LES ACTEURS

Référence aux enjeux et objectifs du schéma d'aménagement Seine-Aval

Enjeu : **Conforter un développement économique durable**

Objectif stratégique : Créer les conditions d'un tourisme de qualité en Vallée de la Seine

Le cadre stratégique et réglementaire

5^{ème} Plan Départemental de Développement Touristique de la Seine-Maritime

Fiche action « Développer la culture touristique départementale »

Fiche action « Développer les réseaux d'acteurs par la création de clubs filières »

5^{ème} Schéma Départemental de Développement Touristique de l'Eure :

Fiche action « Animer l'organisation touristique de l'Eure »

Fiche action « Incitation à la coopération touristique locale »

1^{er} schéma Interrégional de Développement Touristique de la Normandie

Fiche action « Soutenir les réseaux régionaux au travers de nouveaux principes de conventionnement »

Fiche action « Poursuivre et amplifier les actions en faveur des démarches qualité »

Fiche action « Promouvoir une nouvelle culture d'accueil en Normandie »

Le contexte

La **dispersion des acteurs** est une caractéristique de l'activité touristique, qui peut engendrer doublons, carences ou incompréhensions, et ainsi nuire à l'optimisation des ressources. De plus, de par son **caractère transversal**, le tourisme se développe en lien avec d'autres filières : la culture, le sport, l'environnement, l'économie, l'agriculture, le transport...Il s'agit donc de **créer du lien** entre les différents acteurs par des systèmes de mise en réseau afin :

- d'identifier les savoir-faire de chacun,
- de mutualiser les moyens,
- de structurer l'offre,
- de professionnaliser les acteurs,
- d'offrir une meilleure lisibilité des actions des collectivités pour les porteurs de projets,
- de partager une vision commune du développement touristique de la destination.

La notion de lien entre les acteurs est particulièrement importante dans le domaine touristique, car aux professionnels et institutionnels du tourisme, il faut ajouter les **habitants, qui participent à l'accueil des visiteurs**. En développant le sentiment d'appartenance des habitants à la Vallée de la Seine et en améliorant leur connaissance du territoire, ils deviendront des Ambassadeurs de la destination.

Les objectifs du programme

L'objectif est de **constituer des communautés d'acteurs pluridisciplinaires qui partagent un intérêt commun pour la Vallée de la Seine**. Ce programme comporte deux niveaux d'intervention :

- **1^{er} niveau : une mise en réseau volontaire des professionnels autour de la notion de qualité :**
 - démarches de labellisation

- co-construction de l'offre Vallée de la Seine (pass entre les sites)
- partage de savoir-faire, information sur des réalisations exemplaires
- rencontres interprofessionnelles sur les grandes thématiques de la stratégie Vallée de la Seine
- actions groupées de formation
- renforcement du réseau des Offices de Tourisme avec 3 orientations principales :
 - l'accueil
 - l'accès à l'information
 - la connaissance de l'offre et des grandes manifestations
- **2nd niveau : constitution d'une communauté d'acteurs désireux de consommer (ou de faire consommer) un tourisme partagé et responsable en Vallée de la Seine :**
 - Réseaux sociaux
 - Communauté de greeters
 - Ambassadeurs de la Vallée de la Seine

Les interfaces avec les autres volets du schéma

Économie : Intégrer les acteurs économiques dans les réseaux thématiques

Berges (environnement) :

Paysages :

Les acteurs

Acteurs concernés

L'ensemble de la communauté des acteurs touristiques, élargie aux acteurs de la culture, de l'économie, du sport, de l'environnement, des transports, de l'agriculture...

Les habitants

Animation : les CDT

Les projets

- » 24-1 : Programme d'éducteurs
- » 24-2 : Rencontres interprofessionnelles du tourisme en Vallée de la Seine
- » 24-3 : Réflexion sur l'implication des habitants dans la stratégie touristique
- » 24-4 : Charte Européenne du Tourisme Durable (PNR BSN)

Les financements

FICHE PROJET 24-1 : PROGRAMME D'EDUCTEURS VALLEE DE LA SEINE

<p>Maître d'ouvrage : Comités Départementaux du Tourisme de la Seine-Maritime et de l'Eure</p> <p>Informations concernant la rédaction de la fiche</p> <p>Interlocuteur technique : Clémence THIEUSLIN Jean-François SANTAIS Guillaume HENRY</p> <p>Date transmission information : 19/05/2010</p>	<p>Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable</p> <p>Référence fiche programme : 24 Tourisme – Créer une dynamique de réseau entre les acteurs 18 Tourisme – Optimiser la mise en marché de la destination</p> <p>Lien avec stratégie de territoire : Plans Départementaux de Développement Touristique</p>
--	---

<p>Nature</p> <p><input type="checkbox"/> Études</p> <p><input type="checkbox"/> Investissements</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement</p> <p><input type="checkbox"/> autres...</p>	<p>Horizon</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)</p>	<p>Échéancier (si phases) :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011 – 2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 4</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 5</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2009	2010	2011 – 2013	Phase 1				Phase 2				Phase 3				Phase 4				Phase 5			
	2009	2010	2011 – 2013																							
Phase 1																										
Phase 2																										
Phase 3																										
Phase 4																										
Phase 5																										

<p>Description du projet (contexte – objectifs -) :</p> <p>La destination Vallée de la Seine, de Giverny à la mer, couvre un territoire vaste. Les acteurs locaux ne savent pas toujours ce qui se passe dans les territoires voisins.</p> <p>L'objectif est donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'améliorer la connaissance de chaque territoire pour l'ensemble du réseau tourisme (essentiellement OTSI et PAT) - d'améliorer leur connaissance du fil conducteur qui les relie : la Seine. <p>Les actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - organiser fin 2010 un premier éducteur de type croisière, de Giverny à la mer - organiser chaque année un éducteur consacré à la découverte d'un territoire en particulier (périmètre des offices de tourisme). <p>Des éducteurs spécifiques pourront être organisés pour la découverte d'un événement fort, où l'inauguration d'un équipement structurant...</p> <p>À voir également l'organisation d'éducteurs sur d'autres fleuves français (découverte de la Maison du Rhône à Givors par exemple).</p>	<p>Partenaires techniques :</p> <p><i>Offices de Tourisme Pays d'accueil touristique Prestataires CRT</i></p>
---	--

Liens avec le fleuve

Le fleuve sera le fil conducteur de tous les éducteurs. Certains seront organisés directement sur le fleuve (système de croisière)

Plan de financement

<p>Coût étude :</p> <p>Dépenses d'investissement :</p> <p>Dépenses de fonctionnement : à préciser</p>	<p>Recettes (Études et travaux) :</p>
---	---------------------------------------

Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)

<p>Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués : Groupe de travail CDT 76 et 27 + OTSI + PAT</p>	<p>Critères d'évaluation : Nombre de participants</p>
--	---

FICHE PROJET 24-2 : RENCONTRES INTERPROFESSIONNELLES DU TOURISME EN VALLEE DE LA SEINE

Maître d'ouvrage : ND Informations concernant la rédaction de la fiche Interlocuteur technique : Cg76 (Clémence THIEUSLIN) Date transmission information : 19/05/2010	Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable Référence fiche programme : 24 Tourisme – Créer une dynamique de réseau entre les acteurs 18 Tourisme – Optimiser la mise en marché de la destination Lien avec stratégie de territoire : Plans Départementaux de Développement Touristique
--	--

Nature <input type="checkbox"/> Études <input type="checkbox"/> Investissements <input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement <input type="checkbox"/> autres...	Horizon <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans) <input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans) <input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)	Échéancier (si phases) : <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011 – 2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 4</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 5</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2009	2010	2011 – 2013	Phase 1				Phase 2				Phase 3				Phase 4				Phase 5			
	2009	2010	2011 – 2013																							
Phase 1																										
Phase 2																										
Phase 3																										
Phase 4																										
Phase 5																										

Description du projet (contexte – objectifs -) : Ouvertes à un public beaucoup plus large que les éductours, les rencontres interprofessionnelles de la Vallée de la Seine visent à créer du lien entre les acteurs locaux, au delà de la seule filière touristique, en associant des partenaires de la culture, du sport, de l'environnement, de l'économie, de l'agriculture, du transport... Ces rencontres doivent être l'occasion : - de favoriser des contacts réguliers entre les acteurs, - d'échanger des savoir-faire, des bonnes pratiques - d'améliorer la connaissance de l'offre - ... Le programme : - une rencontre générale par an, à organiser entre la sortie des chiffres de l'observatoire et le début de la saison - plusieurs rencontres thématiques, sur le modèle des « clubs filières » - ponctuellement, des rencontres consacrées à l'innovation en Vallée de la Seine, pour valoriser des réalisations expérimentales et exemplaires.	Partenaires techniques : Offices de Tourisme Pays d'accueil touristique
---	--

Liens avec le fleuve

Le fleuve sera le fil conducteur de toutes les rencontres.

Plan de financement

Coût étude : Dépenses d'investissement : Dépenses de fonctionnement : à préciser	Recettes (Études et travaux) :
--	--------------------------------

Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)

Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués : L'ensemble de la communauté des acteurs touristiques, élargie aux acteurs de la culture, de l'économie, du sport, de l'environnement, des transports, de l'agriculture...	Critères d'évaluation : Nombre de participants
--	---

FICHE PROJET 24-3 : REFLEXION SUR L'IMPLICATION DES HABITANTS DANS LA STRATEGIE TOURISTIQUE

<p>Maître d'ouvrage : Comités Départementaux du Tourisme de la Seine-Maritime et de l'Eure</p> <p>Informations concernant la rédaction de la fiche</p> <p>Interlocuteur technique : Clémence THIEUSLIN Jean-François SANTAIS Guillaume HENRY</p> <p>Date transmission information : 19/05/2010</p>	<p>Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable</p> <p>Référence fiche programme : 24 Tourisme – Créer une dynamique de réseau entre les acteurs 17 Tourisme – Développer une stratégie de marque</p> <p>Lien avec stratégie de territoire : Plans Départementaux de Développement Touristique</p>
--	--

<p>Nature</p> <p><input type="checkbox"/> Études <input type="checkbox"/> Investissements <input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement <input type="checkbox"/> autres...</p>	<p>Horizon</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans) <input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans) <input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)</p>	<p>Échéancier (si phases) :</p> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011 – 2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 4</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 5</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2009	2010	2011 – 2013	Phase 1				Phase 2				Phase 3				Phase 4				Phase 5			
	2009	2010	2011 – 2013																							
Phase 1																										
Phase 2																										
Phase 3																										
Phase 4																										
Phase 5																										

<p>Description du projet (contexte – objectifs -) :</p> <p>Les habitants sont les premiers prescripteurs de tourisme. Ils peuvent faire partager leur connaissance du territoire, leur passion pour des lieux ou des thématiques, et ainsi participer à la qualité de l'accueil.</p> <p>Il s'agit donc de réfléchir à un moyen novateur d'impliquer les habitants dans la valorisation et la promotion du territoire Vallée de la Seine, en s'appuyant sur des modèles existants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ambassadeurs, - greeters, - réseaux sociaux. <p>Cela suppose au préalable de faire adhérer les habitants à l'identité et à la marque Vallée de la Seine</p>	<p>Partenaires techniques :</p> <p><i>Offices de Tourisme Pays d'accueil touristique Prestataires CRT</i></p>
---	--

Liens avec le fleuve

Historiquement les habitants ont tourné le dos au fleuve : enjeu fort de réappropriation

Plan de financement

<p>Coût étude :</p> <p>Dépenses d'investissement :</p> <p>Dépenses de fonctionnement : à préciser</p>	<p>Recettes (Études et travaux) :</p>
---	---------------------------------------

Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)

<p>Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués : Création d'une « communauté » d'habitants désireux de faire découvrir leur territoire</p>	<p>Critères d'évaluation : Nombre d'habitants adhérant à la « communauté »</p>
--	--

FICHE PROJET 24-4 : CHARTE EUROPEENNE DU TOURISME DURABLE

<p>Maître d'ouvrage : Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande</p> <p>Informations concernant la rédaction de la fiche</p> <p>Interlocuteur technique : Isabelle VAUCHEL</p> <p>Date transmission information : 19 mai 2010</p>	<p>Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable</p> <p>Référence fiche programme : 24 Tourisme – Créer une dynamique de réseau entre les acteurs</p> <p>Lien avec stratégie de territoire : Charte du territoire du Parc</p>
---	--

<p>Nature</p> <p><input type="checkbox"/> Études</p> <p><input type="checkbox"/> Investissements</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement</p> <p><input type="checkbox"/> autres...</p>	<p>Horizon</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)</p>	<p>Échéancier (si phases) :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011 – 2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1</td> <td></td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td></td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 4</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 5</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2009	2010	2011 – 2013	Phase 1		X	X	Phase 2			X	Phase 3				Phase 4				Phase 5			
	2009	2010	2011 – 2013																							
Phase 1		X	X																							
Phase 2			X																							
Phase 3																										
Phase 4																										
Phase 5																										

<p>Description du projet (contexte – objectifs -) :</p> <p>L'objectif pour le Parc naturel régional est de s'inscrire dans une dynamique qui articule des modes de production et de consommation responsables et accessibles à tous les publics pour mieux contribuer à la protection et à la valorisation de l'environnement et au développement économique des acteurs touristiques du territoire.</p> <p>Adhérer au label de la CETD implique de suivre une méthodologie imposée par Europarc et qui se déroule en 3 volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le premier engage le Parc naturel régional sur une stratégie et un programme d'actions de 5 ans en application des principes définis par Europarc. Le certificat décerné par EUROPARC est donc valable pour une durée de 5 ans. <p>→ Pour notre Parc, le label a été attribué en 2005. La demande de renouvellement accompagnée du dossier de candidature doit être envoyée au plus tard courant décembre 2010 à l'issue de la stratégie touristique du territoire et du plan d'actions 2011 – 2015 en cours de réalisation.</p> <p>Cette démarche coïncidant avec le renouvellement de la Charte du territoire en terme de calendrier, les travaux engagés avec les partenaires publics et privés trouvent leur écho dans la Charte du Parc et la CETD.</p> <p style="padding-left: 20px;"><i>L'attribution du label interviendra au printemps 2011 à l'issue de l'étude du dossier, d'une expertise et de l'évaluation du précédent plan d'actions 2005 – 2010</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le deuxième, applicable aux entreprises touristiques volontaires du territoire les engage sur une stratégie et un plan d'actions de 3 ans. <p>Le Parc accompagne chaque entreprise qui fait l'objet d'un diagnostic environnemental, économique et marketing avant de signer un accord de partenariat pour 3 ans. Celui-ci doit permettre au prestataire de tendre vers une démarche de progrès et de bénéficier de l'attribution de la Marque Parc s'il répond aux critères du référentiel et du label de la CETD.</p> <p>→ Pour ce volet, le Parc doit établir une méthodologie de travail adaptée à son secteur, validée par Europarc avant tout engagement.</p> <p>Parmi les enjeux issus du diagnostic réalisé fin 2009, l'enjeu de qualification de l'offre a été validé par les partenaires et les élus du Parc.</p> <p>Les actions à mettre en œuvre pour cette phase seront débattues lors de la réalisation du plan d'actions et pourront faire l'objet d'une nouvelle fiche</p>	<p>Partenaires techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organismes touristiques locaux, départementaux et régionaux ; - DRT - Départements, Région - EPCI - Pays - Chambres consulaires - Prestataires ...
---	---

<p>projet à l'automne 2010.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le troisième est applicable aux tours opérateurs et autocaristes qui organisent ou envisagent d'organiser des voyages dans le territoire du Parc. Ce volet pourra être envisagé après la mise en œuvre du volet 2 dès lors que l'offre « marquée » ou qualifiée représentera un volume permettant d'élaborer des produits satisfaisant les attentes de la clientèle. 		
Liens avec le fleuve		
Position géographique du territoire du Parc sur les 2 rives du fleuve		
Plan de financement		
Dépenses d'investissement : Dépenses de fonctionnement : 12 000 € pour le renouvellement de l'adhésion au label de la CETD		Recettes (Études et travaux) : Contrat de Parc Autres financements ?
Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)		
Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués : Comité de pilotage Organismes touristiques locaux, départementaux et régionaux ; DRT Départements, Région EPCI Pays Chambres consulaires Prestataires ...		Critères d'évaluation : Obtention du label

PROGRAMME 25 TOURISME – CREER LES OUTILS DE LA DESTINATION VALLEE DE LA SEINE

Référence aux enjeux et objectifs du schéma d'aménagement Seine-Aval

Enjeu : **Conforter un développement économique durable**

Objectif stratégique : Créer les conditions d'un tourisme de qualité en Vallée de la Seine

Le cadre stratégique et réglementaire

5^{ème} Plan Départemental de Développement Touristique de la Seine-Maritime

Observatoire Départemental du Tourisme

Système d'Information Touristique

Notion de référentiels / cahiers de recommandations

Développement du e-tourisme

5^{ème} Schéma Départemental de Développement Touristique de l'Eure

1^{er} schéma Interrégional de Développement Touristique de la Normandie

Dispositif Normandie Écoute Clientèles

Le contexte

La mise en œuvre de la stratégie de valorisation touristique s'appuiera sur des outils opérationnels partagés par l'ensemble des acteurs.

Liste des outils à créer :

- Une Charte Vallée de la Seine. Document de référence pour l'ensemble des prestataires de la destination, elle permettra de garantir la qualité de l'accueil et l'adaptation de l'offre aux besoins des clientèles, et de créer une dynamique de réseau.
- L'Observatoire du Tourisme en Vallée de la Seine. À partir des outils existants (Observatoires Départementaux, Normandie Écoute Clientèles, données INSEE), faire apparaître un focus spécifique sur la Vallée de la Seine, de manière à évaluer l'impact de la stratégie de la destination sur l'attractivité du territoire et la consommation touristique. Cet outil permettra de faire prendre conscience du poids de l'économie touristique.
- Les cahiers de recommandations pour les projets d'aménagements. Ils permettront de guider les investissements des porteurs de projets, en leur donnant des indications techniques, en leur précisant le cadre législatif et réglementaire, en les informant sur les besoins / attentes des clientèles, en leur présentant des réalisations exemplaires... ils seront les garants de la qualité des projets d'aménagement en Vallée de la Seine.
- Le référentiel identitaire de la destination et les outils de communication (voir fiche programme 17).
- Un site Internet dédié. En s'appuyant sur l'outil SIT, un site Internet spécifique pourrait être créé pour présenter l'offre Vallée de la Seine et promouvoir la destination. Il contribuerait à faciliter l'accès des clientèles à l'information touristique.

Les objectifs du programme

Ce programme vise à :

- Donner les moyens aux acteurs de mettre en œuvre la stratégie de la destination Vallée de la Seine
- Garantir la cohérence et la maîtrise des initiatives

Les interfaces avec les autres volets du schéma

Économie :

Berges (environnement) :

Paysages : Les cahiers de recommandations pour les projets d'aménagements intégreront la dimension paysagère

Les acteurs

Acteurs concernés

Tout porteur de projet ou prestataire de la Vallée de la Seine

Animation : les 2 Départements et les 2 CDT

Les projets

- » 25-1 : Création de la charte Vallée de la Seine
- » 25-2 : Observation de l'activité touristique en Vallée de la Seine
- » 25-3 : Rédaction des cahiers de recommandations
- » 25-4 : Création d'un site Internet dédié

Les financements

FICHE PROJET 25-1 : CREATION DE LA CHARTE VALLEE DE LA SEINE

Maître d'ouvrage : Départements de la Seine-Maritime et de l'Eure Informations concernant la rédaction de la fiche Interlocuteur technique : Clémence THIEUSLIN (Dominique LE DOYEN) Date transmission information : 19/05/2010		Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable Référence fiche programme : 25 Tourisme – Créer les outils de la destination Vallée de la Seine Lien avec stratégie de territoire :																									
Nature <input type="checkbox"/> Études <input type="checkbox"/> Investissements <input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement <input type="checkbox"/> autres...	Horizon <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans) <input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans) <input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)	Échéancier (si phases) : <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011 – 2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 4</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 5</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			2009	2010	2011 – 2013	Phase 1				Phase 2				Phase 3				Phase 4				Phase 5			
	2009	2010	2011 – 2013																								
Phase 1																											
Phase 2																											
Phase 3																											
Phase 4																											
Phase 5																											
Description du projet (contexte – objectifs -) : Document de référence pour l'ensemble des prestataires de la destination, la charte Vallée de la Seine permettra : <ul style="list-style-type: none"> - de garantir la qualité de l'accueil, - d'adapter l'offre aux attentes des clientèles, - de garantir le respect de l'identité Vallée de la Seine, - de créer une dynamique de réseau entre les signataires de la charte. Cette charte donnera pour chaque type de prestations des indications sur : <ul style="list-style-type: none"> *Les besoins à prendre en compte (équipements et services) par catégorie de clientèles, en particulier : <ul style="list-style-type: none"> - les touristes itinérants, - les familles, - les séniors - les clientèles étrangères... *La manière de valoriser l'image de la destination La charte donnera des orientations globales qui seront si nécessaire détaillées plus techniquement dans le cadre des cahiers de recommandations.		Partenaires techniques : CDT Prestataires Offices de Tourisme Pays d'accueil touristique Labels CCI																									
Liens avec le fleuve																											
La charte Vallée de la Seine intégrera des éléments identitaires liés au fleuve. Elle permettra de donner une image unifiée et qualitative des prestations offertes en Vallée de la Seine																											
Plan de financement																											
Coût étude : Dépenses d'investissement : Dépenses de fonctionnement :		Recettes (Études et travaux) :																									
Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)																											
Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués : Groupe de travail Départements + CDT 76 et 27 + OTSI + représentants des labels et des prestataires + CCI		Critères d'évaluation : Nombres de prestataires signataires de la charte																									

FICHE PROJET 25-2 : OBSERVATION DE L'ACTIVITE TOURISTIQUE EN VALLEE DE LA SEINE

Maître d'ouvrage : Comités Départementaux du Tourisme		Référence enjeu du schéma : Conforter un développement économique durable																	
Informations concernant la rédaction de la fiche Interlocuteur technique : Clémence THIEUSLIN Jean-François SANTAIS Guillaume HENRY		Référence fiche programme : 25 Tourisme – Créer les outils de la destination Vallée de la Seine																	
Date transmission information : mai 2010		Lien avec stratégie de territoire : 																	
Nature <input checked="" type="checkbox"/> Études <input checked="" type="checkbox"/> Investissements <input type="checkbox"/> Fonctionnement <input type="checkbox"/> autres...	Horizon <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans) <input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans)	Échéancier (si phases) : <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2010</th> <th>2011</th> <th>2012 ++/++</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1</td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			2010	2011	2012 ++/++	Phase 1	x	x		Phase 2				Phase 3			
	2010	2011	2012 ++/++																
Phase 1	x	x																	
Phase 2																			
Phase 3																			
Description du projet (objectifs) : Le tourisme est un des secteurs majeurs de l'économie séquanienne tant en terme d'emplois que de création de richesses. Activité économique à part entière, le tourisme est devenu un secteur très concurrentiel tant en terme d'offres que de destinations. A ce titre, par delà l'importance de la lisibilité de la Destination Vallée de la Seine, il importe de réfléchir aux conditions permettant à celle-ci de demeurer compétitive durablement (suivre l'évolution des marchés, de mieux connaître l'offre et la demande, de mieux comprendre les besoins, les attentes des clientèles). C'est là tout l'enjeu de disposer d'un observatoire pour la Destination Vallée de la Seine. A l'instar des outils existants à l'échelle départementale, il s'agirait de transposer à l'échelle de la Vallée, les données clés de l'économie touristique (l'hébergement, l'hôtellerie (dont HPA), les suivis de la demande touristique, les fréquences des OT, les lieux de visites de la Vallée,..).		Partenaires techniques : CDT CRT INSEE CCI Réseau des OT																	
Liens avec le fleuve																			
Construire une vision réelle et objective de l'activité touristique de la Vallée de la Seine. « Connaître pour agir » en faveur de la Vallée, ses acteurs touristiques et sa clientèle.																			
Plan de financement																			
Dépenses d'investissement : premiers éléments de chiffre : ND Dépenses de fonctionnement : ND,		Recettes (origine, partenaires financiers...) : .																	
Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)																			
Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués : Groupe de travail CDT + CCI + INSEE + OTSI		Critères d'évaluation : Données chiffrées collectées et analysées																	

FICHE PROJET 25-3 : REDACTION DES CAHIERS DE RECOMMANDATION

<p>Maître d'ouvrage : Départements de la Seine-Maritime et de l'Eure</p> <p>Informations concernant la rédaction de la fiche</p> <p>Interlocuteur technique : Clémence THIEUSLIN (Dominique LE DOYEN)</p> <p>Date transmission information : 19/05/2010</p>	<p>Référence enjeu de Grande Seine : Conforter un développement économique durable</p> <p>Référence fiche programme : 25 Tourisme – Créer les outils de la destination Vallée de la Seine</p> <p>Lien avec stratégie de territoire :</p>
---	---

<p>Nature</p> <p><input type="checkbox"/> Études</p> <p><input type="checkbox"/> Investissements</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement</p> <p><input type="checkbox"/> autres...</p>	<p>Horizon</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Très long terme (sup 15 ans)</p>	<p>Échéancier (si phases) :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011 – 2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 4</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 5</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2009	2010	2011 – 2013	Phase 1				Phase 2				Phase 3				Phase 4				Phase 5			
	2009	2010	2011 – 2013																							
Phase 1																										
Phase 2																										
Phase 3																										
Phase 4																										
Phase 5																										

<p>Description du projet (contexte – objectifs -) :</p> <p>Des cahiers de recommandations seront rédigés pour les différents types de projets d'aménagements. Ils permettront de guider les investissements des porteurs de projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en leur donnant des indications techniques sur les réalisations. Des conseils précis seront donnés en matière d'accessibilité, de développement durable, de répartition des espaces, de paysagement des sites... - en leur précisant le cadre législatif et réglementaire (règles d'urbanisme et droit de l'environnement en particulier), - en les informant sur les besoins / attentes des différents types de clientèles, - en leur présentant des réalisations exemplaires, en Vallée de la Seine ou ailleurs, - ... <p>Ils seront les garants de la qualité des projets d'aménagement en Vallée de la Seine.</p> <p>Ces cahiers seront diffusés à tous les porteurs de projets. Leur respect sera rendu obligatoire pour l'attribution des subventions départementales.</p>	<p>Partenaires techniques :</p> <p>CDT Experts</p>
---	---

Liens avec le fleuve

Les cahiers de recommandations permettront d'avoir des projets qualitatifs et homogènes en bord de Seine, avec un impact limité sur le paysage

Plan de financement

<p>Coût étude :</p> <p>Dépenses d'investissement :</p> <p>Dépenses de fonctionnement :</p>	<p>Recettes (Études et travaux) :</p>
--	---------------------------------------

Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)

<p>Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués :</p> <p>Travail en interne avec l'appui d'experts</p>	<p>Critères d'évaluation :</p> <p>Nombres de projets respectant les indications données</p>
---	---

FICHE PROJET 25-4 : CREATION D'UN SITE INTERNET DEDIE

<p>Maître d'ouvrage : ND</p> <p>Informations concernant la rédaction de la fiche Interlocuteur technique : Dpt 76 (Clémence Thieuslin)</p> <p>Date transmission information : mai 2010</p>	<p>Référence enjeu du schéma : Conforter un développement économique durable</p> <p>Référence fiche programme : 25 Tourisme – Créer les outils de la destination Vallée de la Seine 24 Tourisme - Créer une dynamique de réseau entre acteurs 17 Tourisme – Développer une stratégie de marque 18 Tourisme – Optimiser la mise en marché</p> <p>Lien avec stratégie de territoire :</p>
--	---

<p>Nature</p> <p><input type="checkbox"/> Études</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Investissements</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement</p> <p><input type="checkbox"/> autres...</p>	<p>Horizon</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Court terme (0-3 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Moyen terme (3-5 ans)</p> <p><input type="checkbox"/> Long terme (sup 5 ans)</p>	<p>Échéancier (si phases) :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>2010</th> <th>2011</th> <th>2012 ++/++</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase 1</td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 2</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Phase 3</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2010	2011	2012 ++/++	Phase 1	x	x		Phase 2				Phase 3			
	2010	2011	2012 ++/++															
Phase 1	x	x																
Phase 2																		
Phase 3																		

<p>Description du projet (objectifs) :</p> <p>Dans l'optique de promouvoir la Destination, de faciliter l'accès à l'information touristique, et de consolider la dynamique entre les différents partenaires du réseau tourisme de la Vallée, l'idée est de créer un site portail dédié à la Vallée de la Seine, véritable vitrine de la destination et de ses acteurs.</p> <p>Enrichi par l'ensemble des acteurs de ce réseau (à partir du Système d'Information Touristique Normand), ce site Internet vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Présenter, valoriser et illustrer l'ensemble des offres touristiques présentes en Vallée de la Seine (avec informations pratiques liées aux réservations, géolocalisation, coordonnées, météo,...), Mettre en place une logique de liens et de présentation des sites partenaires, Mutualiser les bases de données à l'échelle des deux Départements pour une exploitation partagée. Cet outil Internet devra s'inscrire en complémentarité avec les autres supports de communication (cf fiche projet 17-2) mais aussi avec le site généraliste Grandeseine2015. 	<p>Partenaires techniques : L'ensemble des partenaires en charge du développement touristique de la Vallée.</p>
--	---

Liens avec le fleuve

Les thématiques de ce site Internet devront satisfaire aux objectifs stratégiques de la Destination : Affirmer l'identité de la destination Vallée de la Seine - Développer une offre spécifique Vallée de la Seine, adaptée aux attentes des clientèles - Créer les conditions d'un tourisme de qualité en Vallée de la Seine.

Plan de financement

Dépenses d'investissement : ND Dépenses de fonctionnement : ND.	Recettes (origine, partenaires financiers...). ND
--	--

Outils d'accompagnement (suivi qualitatif du projet)

Préciser le(s) mode(s) et les acteurs impliqués : Comité de pilotage + comité technique + concertations techniques spécialisées	Critères d'évaluation : Référencement du site Nombre de pages vues Temps moyen passé sur le site
--	---